

ISSN 0242-603 X

BULLETIN

*Société Linnéenne Nord-Picardie
Maison des Sciences et de la Nature
14, Place Vogel * 80000 AMIENS*

de la

SOCIÉTÉ LINNÉENNE

NORD-PICARDIE

(anciennement Sté Linnéenne du Nord de la France)



1993

NOUVELLE SÉRIE

TOME XI

SOCIETE LINNEENNE NORD-PICARDIE

Anciennement SOCIETE LINNEENNE DU NORD DE LA FRANCE
Fondée à ABBEVILLE en 1838 - à AMIENS en 1865

Siège social

MAISON DES SCIENCES ET DE LA NATURE
14 place Vogel AMIENS

Composition du BUREAU au 1.1.1992

Président d'Honneur : M. BULTEZ P.
325 Bd. de St.Quentin 80000 Amiens

Président : M. WATTEZ J.R.
3 place Louis Dewailly 80037 Amiens Cedex

Vice-Présidents

M. BON M.
Port-le-Grand 80100 Abbeville

M. BOULLET V.
44 rue des Prêtres 59660 Merville

M. SULMONT G.
U.E.R. de Sciences 33 rue Saint Leu 80000 Amiens

Secrétaire : M. ROYER P.
32 rue de Montcalm 80090 Amiens

Trésorier :

Bibliothécaire-Archiviste : M. QUETU M.
15 rue Philippe de Commines 80000 Amiens

Rédaction et mise en page du bulletin
Travaux photographiques
J. VAST 40 rue de Montcalm 80090 Amiens.

Bibliothèque

Permanence au siège de 14h30 à 17h30
le 3è mercredi de chaque mois

Cotisation

Simple : 100f, Couple : 150f
Payable avant le 31 mars de l'année en cours

AUX AUTEURS.

Respecter TOUTES les consignes, c'est aider la rédaction à réaliser un travail qui n'exclut pas le souci esthétique.

Les articles, comptes-rendus, etc... doivent parvenir à la rédaction avant le 31 janvier; passé cette date ils seront publiés l'année suivante.

Les textes seront écrits au recto seul. Les noms latins, les noms propres, seront écrits en majuscules bâtons, en particulier pour les textes manuscrits !

Les textes dactylographiés, "passés à l'ordinateur", donc PRETS A ETRE PUBLIES, seront bien sûr écrits au recto seul, les noms latins EN ITALIQUE, les noms propres des auteurs cités en MAJUSCULES. Les règles de la dactylographie et de la typographie seront scrupuleusement respectées.

MARGES : elles seront de 2,5 cm à gauche et à droite et de 3 cm en haut et en bas. Pensez-y surtout pour le centrage des cartes, graphiques, dessins, etc...

TITRES : pour garder une certaine unité à notre publication qui, avouons le, est de facture quelque peu "artisanale", les titres seront écrits par la rédaction en utilisant des caractères toujours semblables. Les auteurs laisseront donc 10-12 cm en haut de la première page de leur travail. Titre et nom d'auteur seront joints sur une feuille séparée.

Cette dernière consigne est la plus mal suivie. Par exemple, ne laisser que 7-8 cm pour porter un titre de deux, voire 3 lignes, c'est mettre la rédaction devant l'impossibilité de satisfaire son souci "d'homogénéité"... sinon au prix de fastidieux découpages !!

Un choix de diapositives, négatifs noir et blanc ou couleurs pour une illustration éventuelle de l'article pourront être confiés à la rédaction qui les rendra dans les meilleurs délais.

* * *

*

LES OPINIONS EMISES PAR LES AUTEURS N'ENGAGENT PAS LA RESPONSABILITE DE LA SOCIETE.

L'impression de ce bulletin et les frais élevés
d'acheminement ont été payés avec les
COTISATIONS 1993.

Quelques-uns de nos sociétaires n'ont pas encore
réglé cette cotisation.

ETES-VOUS DE CEUX-LA ?

Il est rappelé que celle-ci est payable dès le
1er janvier, et EXIGIBLE le 31 mars. (Le trésorier de
certaines sociétés est autorisé, dès le 1er avril, à faire le
recouvrement des cotisations impayées majorées des frais !)

Quant à nous, nous voulons penser qu'il s'agit
pour ces quelques retardataires d'un simple oubli,
et qu'ils veulent continuer à figurer parmi nos so-
ciétaires... Ne nous contraignez pas à envoyer de
coûteux rappels !

Montant de la cotisation

◇◇◇◇

Simple - 100f.

Couple - 150f.

Payable par chèque bancaire ou chèque postal établi au nom de
la Société Linnéenne Nord Picardie. CCP. 2681-58 W LILLE.

ATTENTION : désormais les chèques bancaires et postaux (3 Volets)
doivent être envoyés AU SIEGE, Maison des Sciences et
de la Nature, 14 place Vogel - Amiens.

IN MEMORIAM

Monsieur Auguste PRUVOST

Monsieur Auguste PRUVOST, membre de la Société Linnéenne, est décédé le 30 octobre 1992, à l'âge de 84 ans.

Né à Warlincourt-les-Pas, dans le Pas-de-Calais, où il exerça toute sa vie professionnelle en tant qu'agriculteur, il céda son exploitation pour venir habiter Doullens à l'âge de la retraite. Homme d'une grande gentillesse, il y fut rapidement connu et apprécié de ses nouveaux voisins. Passion, volonté et dynamisme étaient probablement les qualités principales qui le caractérisaient.

Jusqu'alors trop occupé par un métier astreignant, Monsieur PRUVOST eut cependant une retraite trop courte pour ses nouvelles occupations :

- la musique, (il apprit, seul, à jouer de l'orgue et aimait le chant grégorien),

- la peinture et le dessin; membre de l'association des "Peintres et Sculpteurs du Doullennais", il était fréquent de le rencontrer assis derrière son chevalet, "croquant" monuments et rues de Doullens,

- l'amour de la nature : les enfants des écoles l'avaient surnommé "papy champignon"; ils aimaient le rencontrer le mercredi à la Maison pour Tous où il animait plusieurs ateliers : découverte de la nature, identification de champignons, confection d'herbiers, etc...

Je le rencontrais souvent derrière les comptoirs de l'officine où il venait me rejoindre pour que

nous tentions ensemble d'identifier les espèces "difficiles" de sa cueillette.

Ses amis de la Société Linnéenne garderont de lui le souvenir d'un autodidacte bon et généreux, que la passion de la nature a accompagné pendant toute sa vie de paysan et motivé lors de sa retraite.

Gilles PROVIN

(Novembre 1992)

En classant les archives...

NOTE POUR SERVIR A UNE PETITE HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ LINNÉENNE

par Maurice QUETU.

La SOCIÉTÉ LINNÉENNE DU NORD DE LA FRANCE (S.L.N.F.) fut fondée en 1838 à Abbeville, à l'initiative d'un médecin de la ville, CASIMIR PICARD, qui avait réuni autour de lui quelques personnes, amies de la science, tels : BAILLON, BARBIER, LE CORREUR, GARNIER, PAUQUY, VION, TILLETTE DE CLERMONT-TONNERRE...

C'est M. DE CLERMONT-TONNERRE qui présida aux destinées de cette nouvelle société, assisté de Casimir PICARD comme secrétaire général et de BRUNET comme trésorier.

La vie de la Société, dont l'objet était l'avancement et la propagation des sciences naturelles, se partageait en lectures de notes et de mémoires, en excursions, en visites de collections publiques et particulières, et en la tenue de sessions annuelles, au total au nombre de quatre, ouvertes, la première à Abbeville, du 10 au 14 juin 1838, la deuxième à Amiens du 12 au 15 juillet 1839, la troisième à Arras, le 24 août 1840, et la quatrième à Lille le 7 septembre 1841.

La mort prématurée à l'âge de 35 ans du Docteur Casimir PICARD porta un coup fatal à la Société dont il avait été l'âme. Celle-ci fut dissoute en 1847.

Cette première société a laissé des publications fort rares aujourd'hui, comme le Compte-rendu de la première session tenue à Abbeville, en juin 1838, et le Premier Volume du Bulletin (1840-45), ce dernier document figurant en bonne place dans notre bibliothèque.

C'est seulement le 12 novembre 1865 que la Société Linnéenne du Nord de la France fut reconstituée par un groupe d'anciens fondateurs et de nouveaux adeptes, tels LE CORREUR, qui devait devenir le premier président, Michel VION, Louis DOUCHET, DUPONT, GARNIER, le Dr. JAMES, MASSON DE FRESNEVILLE, et d'autres.

Le siège de la Société fut alors fixé à Amiens. Ses buts définis par l'article 2 de ses statuts étaient :

- de répandre le goût des sciences naturelles et d'en faciliter les progrès par tous les moyens possibles;
- d'explorer tous les pays qu'elle embrasse sous les rapports zoologiques, botaniques et géologiques;
- de réunir tous les matériaux nécessaires pour former une Faune, une Flore et une Histoire Géologique du pays;
- de recueillir tous les produits naturels du pays pour en faire une collection locale.

Ont été portés successivement à la Présidence de la Société :

MM. LE CORREUR, membre de la Société Entomologique de France (1865-1872)
GARNIER Jacques, Conservateur de la Bibliothèque d'Amiens (1872-1887)

RICHER MARIN Pierre, Professeur à l'École de Médecine et de Pharmacie d'Amiens (1888-1889).

VION René, Conservateur de la Bibliothèque d'Amiens (1890-1891)

LEFEBVRE Alphonse, (1892-1893).

DUCHAUSSOY Hermenegilde, Professeur agrégé au Lycée d'Amiens (1894-1895, 1902-1903, 1905-1907, 1910-1911, 1914-1915);

GONSE Ernest, Pharmacien à Amiens (1896-1897, 1900-1901)

CARPENTIER Léon, membre de la Société Entomologique de France (1898-1899)

du ROSELLE, docteur en médecine (1904)

BRANDICOURT Virgile, libraire (1908-1909, 1916-1926)

COMMONT V. Directeur de l'École Annexe à Amiens (1912-1913)

DAUCHET Léon, Professeur agrégé au Lycée d'Amiens (1927)

COURTEVILLE, Inspecteur des Transports (1947-1958)

CUIR Pierre, Professeur agrégé au Lycée d'Amiens (1959)

VERDIER René, Ingénieur des Eaux et Forêts (1960-1968)

BULTEZ Pierre, Pharmacien chef du Centre Hospitalier Régional (1969-1981)

Depuis 1982, notre Président est M. WATTEZ Jean-Roger, Professeur de Botanique, Doyen de la Faculté de Pharmacie d'Amiens.

Ont été élus à la vice-présidence :

MM. GARNIER (1865-72) - VION M. (1872-73, 1880-81) - D'HANGEST (1874-76) - MOLLIN A. (1877) - RICHER (1878-79) - CARPENTIER L. (1882-84; 1890-92, 1895-96, 1901-02) - GONSE E. (1885-89, 1893-94) - LEFEBVRE A. ((1891) - DUCHAUSSOY H. (1897-98) - du ROSELLE (1899-1900) - DELAGARDE (1903-1904) - BRANDICOURT V. (1905-08) - COMMONT (1908-11) - Dr. d'HAUTEFEUILLE (1912) - HOUILLIER (1931) - Dr. DAMADE (1959) - LEPOIVRE Cl. (1959) - LEFEBVRE G. (1961-1982) - WURTZ (1961-64) - BULTEZ P. (1965-69) - CLAUD G. (1965-88) - VERDIER R. (1969) - Mlle GUILLY (1982-85).

Les vice-Présidents sont actuellement M. BON (depuis 1978) - G. SULMONT (depuis 1986) - et V. BOULLET (depuis 1989).

Ont assuré le secrétariat :

MM. VION (1865-71, 1878-79) - DOURS (1872-73) - CARPENTIER L. (1874-77, 1880-81) (1885-89) - FORTRAT (1882) - DEMAILLY A. (1883-84) - LE RICHE (1890) - DUCHAUSSOY (1891-92) - BRANDICOURT V. (1893-1904) - CHOQUART F. (1905-30) - LACOURBAS (1930) - BOUCHER (1947) - LEFEBVRE G. (1959-61) - GEOFFRIAUD (1961, 1974-76) - VARD M. (1961-66) - LAPAUW F. (1967) - JULLIEN (1977-81) - QUETU (1981-91).

Ont été secrétaires adjoints :

MM. DOURS (1865) - COTTEY E. (1867-68) - Dr. SPINEUX (1869-72) - de BEAUSSIRE (1873) - LEFEBVRE A. (1874-78) - DUBOIS M. (1879-80) - DEMAILLY (1881-82) - POIRION (1883-85) - du ROSELLE (1886-91) - CHOQUART (1892-1904) - BERTRAND P. (1905-11) - Dr. DAMADE (1912-15) - MORVILLEZ (1916) - LEQUET H. (1928) - DUBOIS P. (1930) - FLAIRE (1947) - LIENARD (1961) - DUQUEF M. (1965) - LAPAUW F. (1966) - PLATEL G. (1969-70) - TILLOY H. (1970) - NOSAL (1982-90).

Depuis 1991, le secrétaire est P. ROYER, assisté de C. BRUNEL.

Parmi les trésoriers on relève les noms de :

MM. PARIS Ed. (1865-74) - DELABY E. (1875-92) - Dr. SPINEUX (1893-1909) - LEDIEU (1910-21) - HUGUES (1921-27) - BONIFACE (1928-29) - PECHON (1930) - BUFFET (1959) - DUPONTREUE (1959-70) - TILLOY H. (1971-88)

Ont été trésoriers adjoints : MM. DUPONTREUE (1958) - DESTREZ Mireille (1966-68) - BULTEL J. (1968-74) - Dr. CREPON (1970).

Notre trésorière est actuellement Claudine ROY (depuis 1988) assistée de J.P. LEGRAND (depuis 1991)

Ont été Bibliothécaire-Archiviste :

MM. PARIS Ed. (1865-74) - VOLLAND A. (1875-77) - BOULANT (1878) - LEFEBVRE A. (1879-80) - PISSON (1881) - CARPENTIER P. (1882-83) - BRANDICOURT V. (1884-92) (1910-11) - DUBOIS P. (1893-94) - SPINEUX (1895-97) - LEDIEU (1898-1905) - COMMONT (1906-07) - DUCHAUSSOY (1908-09; 1912-13, 1916) - ANTOINE (1914) - MORVILLEZ (1915) - HEREN (1930) - HAINSELLIN (1947) - ESTIENNE (1959-61) - GOURGUECHON (1965-66) - CALLET H. (1969-76) - VAST J. (1982-91).

Le Bibliothécaire est actuellement M. QUETU (depuis 1991).

La rédaction du Bulletin, après avoir été pendant de nombreuses années de la responsabilité du Président, est actuellement suivie par J. VAST qui a succédé en 1982 à J.R. WATTEZ, ce dernier ayant pris la suite de P. FOCQUET (1979-80)

Par la volonté d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 mars 1988, la Société Linnéenne du Nord de la France a pris la dénomination de SOCIETE LINNEENNE NORD-PICARDIE, avec pour objet "la promotion des activités visant à la découverte, à l'étude et à la protection de la Nature, ainsi que la gestion et la défense de l'environnement".

Suivant arrêté de M. le Préfet de Région du 5 janvier 1989, la société a été agréée, sur le plan interdépartemental, par le Ministère de l'Environnement, au titre de l'article 40 de la loi du 10 juillet 1976 sur la Protection de la Nature.

Entre 1866 et 1908, la société a publié 12 volumes de MEMOIRES. A partir de 1872 et jusqu'en 1948 paraît un BULLETIN, d'abord mensuel (n°1 à 404), puis trimestriel (405 à 412), semestriel et enfin annuel (413 à 430).

De 1950 à 1973, les publications s'insèrent dans la REVUE de l'UNION, puis de la FEDERATION des SOCIETES de SCIENCES NATURELLES.

Entre mars 1961 et janvier 1968, 15 bulletins très sommaires assurent la liaison entre les adhérents.

En novembre 1970, une 3^è série de bulletins est ouverte (n°1 à 3), remplacée en 1979 par une "Nouvelle série" toujours en cours (Tome I à X). - 1989 voit la fusion entre le bulletin scientifique et le bulletin de liaison recréé en 1984 (5 numéros).

La Société Linnéenne du Nord de la France nous a laissé des COLLECTIONS actuellement dans les réserves du Musée de Picardie, et un HERBIER IMPORTANT, commencé en 1868 et qui s'est enrichi, au fil des ans, avec les dons consentis par différents membres, notamment le Dr. DOURS, MM. DUMONT-CORMONT, de BRUTELETTE, Mme JAMES, MM. COPINEAU, Dr. RICHER, BOISTEL, FLAHAULT, LABBE, VOLLAND, A. LEFEBVRE, R. VION, COURMONTAGNE, GONSE, et beaucoup d'autres. Un CATALOGUE de cet herbier conservé en bibliothèque répertoriait le 1^{er} janvier 1887 23.441 plantes (vingt-trois mille quatre cent quarante et une !!)

Le sort de cet herbier actuellement conservé au Musée de Berny, et qui devrait trouver place dans un Muséum d'Histoire Naturelle, toujours en projet, n'est toujours pas réglé. Nous n'avons pas manqué, à maintes reprises, de revendiquer sa propriété, et de demander SA LIBRE CONSULTATION.

La BIBLIOTHEQUE, autrefois très riche, mais décimée par les guerres et les "pillages", se reconstitue, chaque année, avec l'achat d'ouvrages nouveaux et les dons toujours bien accueillis .

Signalons enfin que la société entretient des relations privilégiées avec une quarantaine de sociétés correspondantes françaises et étrangères dans le cadre d'un échange de publications.

LES ILOTS BOCAGERS DES CONFINS DE LA PICARDIE ET DE LA HAUTE-NORMANDIE

par J.-R. WATTEZ, A. WATTEZ et A. DELELIS (Amiens et Lille)

RESUME

Les auteurs ont étudié les haies des régions limitrophes de la Picardie et de la Haute-Normandie selon la méthodologie phytosociologique sigmatiste.

Les haies qui forment une ceinture bocagère à la périphérie des villages se rapportent au *Carpino-Prunetum spinosae* Tüxen ; les deux tiers d'entre elles sont marquées par la prédominance du houx, *Ilex aquifolium*. Une comparaison avec les haies bocagères de trois régions voisines a été établie.

SUMMARY

The hedges observed at the neighbourhood from the villages of the western Picardie (Somme and Oise) on the border of the Haute-Normandie (Seine-Maritime) have been studied according to the phytosociological methodology. They belong to the *Carpino-Prunetum spinosae* Tüxen ; two variants have been separated ; the most typical is specially rich in *Ilex aquifolium* but *Mespilus germanica* is also present. A comparison between the hedges of four different countries from northern France has been realized.

PREAMBULE

En quittant la région amiénoise pour se diriger vers l'ouest et le sud-ouest, c'est-à-dire vers la Normandie, des changements dans le paysage s'imposent ; quelques prairies s'insinuent entre les champs de céréales ou de betteraves qui prédominaient presque exclusivement jusque-là ; l'habitat villageois se diversifie grâce à la présence de quelques maisons "à colombage".

Mais surtout, tout un ensemble de prairies, elles-mêmes entourées de haies ceinture la plupart des villages à telle enseigne qu'il est possible de parler de "couronne bocagère péri-villageoise" ; le terme de "bocage de proximité" a également été retenu par certains des intervenants au "Colloque européen sur le devenir des Pays de Bocage" qui s'est tenu à Fourmies en novembre 1987.

Lors de ce colloque, nous avons présenté une étude à la fois phytosociologique et écologique des "îlots bocagers subsistant sur les plateaux du Doullennais et du Ponthieu", région qui se situe au N.-O. de la Picardie.

Il nous a semblé opportun de décrire ensuite, en suivant la même méthodologie, les ceintures bocagères que l'on observe régulièrement au S.-O. de la Picardie, c'est-à-dire "sur les confins picardo-normands".

Nos observations se sont étendues depuis le sud du Vimeu (région de Gamaches et de Oisemont) jusqu'aux abords du Pays de Bray dans "l'Oise normande" (près de Formerie) ; le territoire prospecté forme un arc de cercle qui domine la vallée de la

Bresle sur une cinquantaine de kilomètres ; une bande de terrain d'une largeur moyenne de 20 km a été parcourue.

La plupart des relevés de végétation ont été réalisés dans la Picardie administrative, c'est-à-dire dans la Somme et dans l'Oise ; cependant, quelques relevés ont été effectués en Seine-maritime, principalement dans la région d'Aumale.

Comme dans le Doullennais et le Ponthieu, l'importance de la ceinture bocagère n'est pas partout la même ; elle est parfois très dense à la périphérie de certains villages tels :

Somme	Hescamps-Saint-Clair, Digeon, Hornoy
Oise	Escles-Saint-Pierre, Sarcus, Briot, Gourchelles, Brombos et Elencourt
Seine-Maritime	Haudricourt

Elle est plus diffuse ailleurs et s'étend parfois à une certaine distance des habitations, donnant un caractère sub-bocager à plusieurs secteurs ; il peut subsister par endroits des parcelles entourées de haies qui ont été épargnées pour le moment par le remembrement.

Quant à l'entretien des haies, il est comparable à ce que nous avons observé dans le Ponthieu :

- les jardins et les pâtures les plus proches des habitations sont souvent entourées de haies "géométriques" soigneusement taillées
- le plus souvent, les haies prennent de l'épaisseur au point de constituer de véritables fourrés, touffus et infranchissables, qui s'étendent dans les pâtures
- faute d'entretien, les haies peuvent "partir en hauteur" et constituer de véritables brise-vents parmi lesquels on remarque quelques arbres vigoureux : frênes, érables, merisiers, charmes.

Une place à part revient à ce que l'on appelle le "tour du village", c'est-à-dire un chemin herbeux, ombragé par une haie double et qui ceinturait les villages. Rares sont ceux qui subsistent inaltérés ; dans quelques villages, des portions de ces sentiers ombragés demeurent pour l'agrément du promeneur et le plaisir du botaniste qui rencontre dans ces chemins une flore herbacée - souvent vernale - de qualité ; mais il arrive fréquemment que le tour du village soit envahi par les ronces !

LOCALISATION DES RELEVES

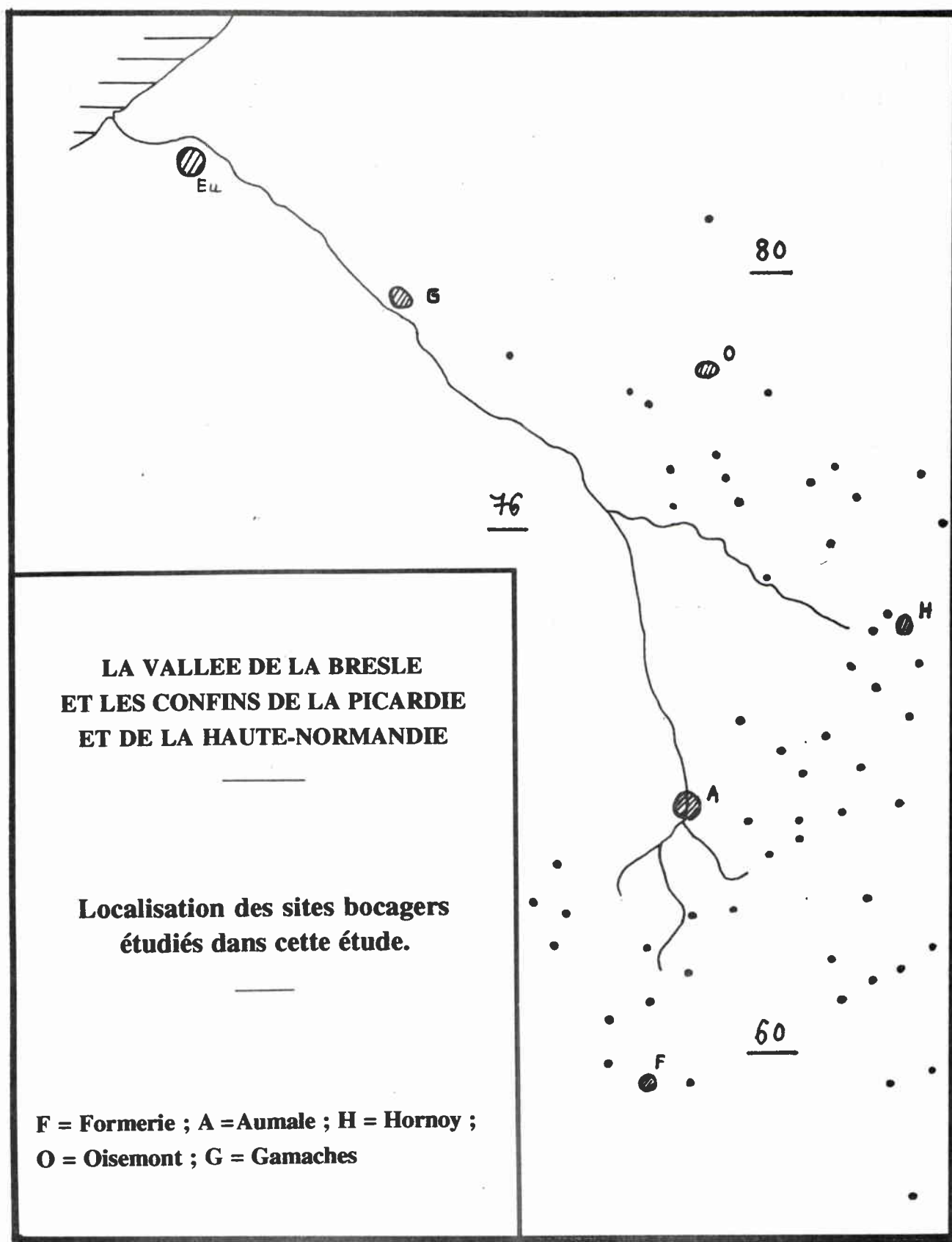
Les relevés de végétation nécessaires à la réalisation de cette étude portant sur les îlots bocagers des confins picardo-normands ont été effectués dans les localités dont les noms sont énumérés ci-après ; dans la plupart des cas, il s'agissait de haies — entretenues ou non — ceinturant des pâturages, longeant les petites routes reliant villages et hameaux, dominant les sentiers ou faisant partie du "tour du village".

département de la Seine-Maritime

- haies dans lesquelles le houx abonde
près de Formerie et à l'ouest de cette ville ; Coupigny et Ronchois, les Défens et la Pilaudière près d'Haudricourt
- haies dans lesquelles le houx est rare ou absent
près de Formerie, Ronchois, Criquier, Hadencourt

département de l'Oise

- haies dans lesquelles le houx abonde
Beaudéduit, Sommereux, Briot, Brombos
Escles-Saint-Pierre



- Abancourt ; près de Formerie
 Saint-Thibault, Haleine près de Sarcus, Daméraucourt.
 près de Saint-Omer-en-Chaussée
- haies dans lesquelles le houx est rare ou absent
 Lannoy, Rothois et Gourchelles
 près de Lannoy-Cuiller
 Sarcus
 Thérines

département de la Somme

- haies dans lesquelles le houx abonde
 Huppy, Bouillancourt-en-Séry, Busménard, Arcuel
 Fresnoy-Andainville ; Andainville, Aumâtre, Lignièrès-en-Vimeu, Villeroy
 Méricourt-en-Vimeu, Belloy-Saint-Léonard, Epaumesnil, Avesnes-
 Chaussoy
 Lignièrès-Châtelain, Orival, Bézencourt et Boulainvillers près de Tronchoy,
 L'amaronde, Thieulloy-l'abbaye, Hornoy, Tronchoy
 Hescamps-Saint-Clair, Digeon et Charny près de Gauville, Fourcigny,
 Beaufort, Montmarquet, Meigneux
- haies dans lesquelles le houx est rare ou absent
 Fontaine-le-sec, Villeroy, Aumâtre, Bermesnil
 Avesnes-Chaussoy, Saint-Maulvis
 Hornoy ; Bézencourt près de Tronchoy
 Marlers
 Morvillers-Saint-Saturnin

ETUDE PHYTOSOCIOLOGIQUE DES HAIES SUR LES CONFINS DE LA PICARDIE ET DE LA HAUTE-NORMANDIE

A] A l'issue de trois années de prospections sur le terrain, 85 relevés de végétation ont été réalisés ; ils sont rassemblés dans le tableau n° I qui a été scindé en deux ensembles :

— 61 relevés de haies sont marqués par la présence du houx (*Ilex aquifolium*) qui domine parfois de manière presque exclusive

— dans les 24 autres relevés, le houx est absent ou très faiblement représenté. Les raisons de cette distinction sont d'ordre édaphique et sont précisées ci-dessous. Compte tenu de la composition floristique du tableau I, il paraît possible de rapporter les haies de cette région au *Carpino-Prunetum* Tüxen 1952 ; cette association s'insère dans l'alliance du *Lonicerion periclymeni* qui rassemble les "manteaux forestiers et haies acidiphiles à neutrophiles des régions eu et subatlantiques" (GEHU et al. 1979).

Si l'abondance du houx dans ce type de haie est en accord avec la couverture forestière de la région où le hêtre prédomine nettement, inversement l'absence de cette essence tient à la nature du sol ; *Ilex aquifolium* manque en effet sur les sols les plus calcaires ainsi que sur les alluvions des vallées et des dépressions.

B] De manière à établir une vue d'ensemble sur la composition floristique des haies des régions bocagères du Nord-Ouest de la France, nous avons regroupé dans le tableau n° II les données existant sur le bocage de 4 régions distinctes :

- le Boulonnais, étudié par A. DELELIS (1989)
 — le Doullennais et le Ponthieu dont les îlots bocagers ont été étudiés par nous-même (1987)
 — les confins picardo-normands dont nous décrivons les secteurs bocagers dans cette étude

Tableau n° 1

COMPOSITION FLORISTIQUE DES HAIES SUR LES CONFINS PICARDO-NORMANDS

Espèces ligneuses	Faciès avec <i>Ilex</i>		Faciès sans ou avec peu d' <i>Ilex</i>		C.P. de l'ensemble	
<u><i>Ilex aquifolium</i></u>	V	61	II	8	V	69
<i>Carpinus betulus</i>	V	50	V	22	V	72
<u><i>Mespilus germanica</i></u>	III	30	II	7	III	37
<i>Lonicera periclymenum</i>	III	27	III	12	III	39
<i>Rubus gr discolor</i>	III	31	III	11	III	42
<i>Ulmus campestris</i>	V	53	IV	18	V	71
<i>Hedera helix</i>	V	53	IV	15	V	68
<i>Acer campestre</i>	IV	47	III	14	IV	67
<i>Ligustrum vulgare</i>	IV	37	IV	18	IV	55
<u><i>Evonymus europaeus</i></u>	IV	40	IV	15	IV	55
<i>Cornus sanguinea</i>	III	27	IV	16	III	43
<i>Clematis vitalba</i>	III	26	II	7	II	33
<i>Solanum dulcamara</i>	II	18	I	4	II	22
<i>Bryonia dioica</i>	I	5	r	1	I	6
<i>Crataegus monogyna</i>	V	58	V	23	V	81
<i>Corylus avellana</i>	V	55	V	20	V	75
<i>Prunus spinosa</i>	IV	48	IV	18	IV	66
<i>Rubus gr sylvaticus et suberectus</i>	IV	40	II	17	III	57
<i>Crataegus laevigata</i>	IV	40	IV	16	IV	56
<i>Rosa gr canina</i>	III	32	III	12	III	44
<i>Sambucus nigra</i>	III	32	III	10	III	42
<i>Rosa arvensis</i>	II	17	I	4	II	21
<i>Rosa nitidula</i>	I	9	II	5	I	14
<i>Rosa tomentosa</i>	I	5	I	3	I	8
<i>Fraxinus excelsior</i>	V	52	IV	19	V	71
<i>Fagus sylvatica</i>	IV	39	IV	17	IV	56
<i>Ribes uva-crispa</i>	I	10	II	7	II	17
<i>Viburnum opulus</i>	-		I	2	I	2
<i>Tilia platyphyllos</i> + <i>T. cordata</i>	I	4	I	1	I	5
<i>Viburnum lantana</i>	I	2	II	6	I	8
<i>Cornus mas</i>	I	2	r	1	I	3
<i>Tamus communis</i>	r	1	-		r	1
<i>Quercus pedunculata</i>	I	5	r	2	I	7
<i>Prunus avium</i>	r	1	I	2	I	3

Tableau n° 2
COMPARAISON DES CLASSES DE PRESENCE

Espèces ligneuses	PAYS D'AUGE	BOULONNAIS	DOULLENNAIS	CONFINS PICARDO- NORMANDS
<u>Ilex aquifolium</u>	V	V	V	V
Carpinus betulus	III	IV	IV	V
<u>Mespilus germanica</u>	II	r	III	III
Lonicera periclymenum	V	V	II	III
Rubus gr discolor	III	II	II	III
Ulmus campestris	IV	IV	V	V
Hedera helix	V	V	IV	V
Acer campestre	V	V	IV	IV
Ligustrum vulgare	V	IV	III	IV
Cornus sanguinea	V	III	III	III
Evonymus europaeus	IV	III	II	IV
Bryonia dioica	-	-	II	I
Solanum dulcamara	-	-	I	II
Clematis vitalba	III	+	I	II
Crataegus monogyna	V	V	V	V
Corylus avellana	V	IV	V	V
Rubus gr sylvaticus et suberectus	IV	III	IV	III
Sambucus nigra	+	I	IV	III
Prunus spinosa	V	IV	IV	IV
Crataegus laevigata	III	IV	IV	IV
Rosa gr canina	V	V	III	III
Rosa arvensis	+	-	I	II
Rosa tomentosa	-	-	-	I
	V	V	V	V
Fraxinus excelsior	-	-	II	I
Tilia platyphyllos + T. cordata	V	II	I	IV
Fagus sylvatica	-	-	I	II
Ribes uva-crispa	-	-	I	-
Humulus lupulus	+	-	-	I
Viburnum opulus				
Viburnum lantana	-	+	r	I
Cornus mas	-	-	r	I
Tamus communis	V	II	-	r
Quercus pedunculata	III	III	I	I
Prunus avium	IV	+	I	I
Taxus baccata	II	-	-	-

— également le Pays d'Auge étudié par N. FRILEUX (1977 et inédit) par ALARD et al. (1991)

Les constatations suivantes ont pu être faites :

1) Dans l'ensemble, la composition floristique des haies dans les 4 régions précitées est similaire et la classe de présence des espèces figurant sur le tableau est souvent voisine ; les haies se rapportent toutes à la même association végétale. Insistons sur la présence régulière en toutes régions de *Crataegus laevigata* (CP III ou IV), essence typiquement forestière dont la présence est significative et traduit la lointaine origine forestière des haies étudiées.

Quant au houx (*Ilex aquifolium*), il est partout présent, pouvant même former faciès dans certaines haies ; sa présence régulière dans les haies de la partie ouest du Nord de la France va de pair avec son abondance dans les hêtraies des sols argilo-limoneux qui sont fréquents dans le territoire prospecté (il s'agit des groupements de l'*Ilici-Fagion* initialement décrits par DURIN, GEHU et al. 1967).

2) Toutefois, des différences significatives apparaissent à propos des espèces suivantes :

— alors qu'il est régulièrement présent dans le Doullennais et dans la région étudiée, le charme (*Carpinus betulus*) est moins abondant dans le Pays d'Auge et devient rare dans le Boulonnais dans ce type de haie

— le néflier (*Mespilus germanica*) offre une présence régulière en Normandie et surtout en Picardie alors qu'il est exceptionnel dans les haies du Boulonnais ; les substrats lourds de cette région ne paraissent pas convenir à cette essence "méditerranéenne-atlantique" que les botanistes à la suite de ROISIN (1969) considèrent désormais comme indigène

— le fait notable apparaissant à la lecture du tableau n° II concerne la présence du hêtre (*Fagus sylvatica*) ; cette essence offre une présence de V en Normandie et de IV sur les confins picardo-normands ; elle n'est plus que de II dans le Boulonnais et chute à I dans le Doullennais. Cet effacement progressif du hêtre dans les territoires qui s'éloignent de la Normandie ou du littoral est tout-à-fait significatif et se remarque bien dans la physionomie des haies, principalement en hiver lorsque, seules, subsistent les feuilles marcescentes à la couleur brun-mordoré du hêtre.

— le cas de *Viburnum lantana* doit retenir l'attention ; cet arbuste calcicole thermophile est rare dans l'ouest de la France, en particulier en Normandie ce que confirme la carte IFFB n° 723 ; sa rareté dans le Doullennais est plus surprenante d'autant plus qu'il atteint une CP de I sur les confins de la Normandie ; dans un relevé effectué à Fontaine-le-Sec, il formait faciès dans le manteau abrité et taillé de manière à former une haie d'une hêtraie calcicole.

— La présence discrète de *V. lantana* est à rapprocher de la rareté de *Cornus mas* et surtout de celle du nerprun (*Rhamnus cathartica*) noté dans un seul relevé parmi les quatre-vingt-cinq qui furent réalisés sur les confins picardo-normands

— *Tamus communis* abonde dans le Pays d'Auge, est présent dans le Boulonnais, et manque dans le Ponthieu ; le tamier est également très rare sur les confins picardo-normands (où il a été noté dans un seul relevé) ; cette absence confirme la lacune observée dans la carte de répartition du tamier (carte IFFB n° 665) ; le houblon (*Humulus lupulus*) est également exceptionnel dans ce type de haies

— dans l'ensemble d'ailleurs, les lianes n'abondent pas dans le Doullennais ; *Clematis vitalba* n'a qu'une présence de I et *Lonicera periclymenum* une C.P. de II. *Clematis vitalba* est également rare dans le Boulonnais tandis que *Lonicera periclymenum* y est très fréquent ; quant à *Rubus gr. discolor*, sa présence est partout comparable.

— L'étude systématique fine des *Rosa* n'a pas été réalisée partout ; toutefois, les investigations effectuées par M. DOUCHET et A. WATTEZ (1991) dans le département de la Somme ont montré que *Rosa nitidula* et *R. canina* s.s. prédominaient largement en Picardie occidentale ; c'est également *Rosa nitidula* qui domine dans le Boulonnais (Delelis, inédit).

CONCLUSION

Le relevé méthodique de la composition floristique des haies constituant les îlots bocagers des régions limitrophes de la Picardie (Somme et Oise) et de la Haute-Normandie (Seine-Maritime) a procuré de précieuses indications sur ces formations para-forestières insuffisamment prospectées et qui n'avaient pas été étudiées selon la méthodologie phytosociologique sigmatiste.

Leur composition floristique est similaire à celle des haies du Boulonnais, du Ponthieu et du Pays d'Auge antérieurement étudiées ; elle présente cependant des différences que nous avons mises en évidence. L'intérêt de ces structures agricoles traditionnelles est réel ; elles agrémentent le paysage d'une région planitiaire au relief peu marqué et contribuent à la diversité biologique de ce territoire en procurant un refuge à la flore herbacée sylvatique ; elles présentent aussi un réel intérêt sur le plan agronomique.

Compte tenu de l'extension que connaît l'agriculture "productiviste", souvent destructrice du bocage, il importera de trouver les moyens de préserver — dans la mesure du possible — mais aussi d'entretenir ce patrimoine naturel trop souvent négligé.

ESPECES ACCIDENTELLES NE FIGURANT PAS SUR LE TABLEAU N° I

pour toutes, la classe de présence est de I ; le chiffre romain signale le nombre de relevés du tableau où figurait l'espèce

- faciès où le houx est présent

Ulex europaeus 2 ; *Acer pseudoplatanus* 3 ; *Betula verrucosa* 1 ; *Syringa vulgaris* 1 ; *Berberis vulgaris* 1 ; *Ulmus glabra* 2 ; *Laburnum anagyroides* 2 ; *Juglans regia* 1 ; *Rosa stylosa* 2 ; *Rosa corymbifera* 1 ; *Symphoricarpos racemosus* 3 ; *Cornus mas* 2.

- faciès où le houx est rare ou absent

Ribes rubrum 1 ; *Acer platanoides* 1 ; *Castanea sativa* 1 ; *Rosa dumetorum* 1 ; *Rosa corymbifera* 1 ; *Cornus mas* 1 ; *Populus* gr. *canescens* 1.

REMARQUE CONCERNANT LE TABLEAU N° II

Humulus lupulus, *Viburnum lantana* et *Viburnum opulus* sont présents dans le Boulonnais dans un autre type de bocage dans lequel le houx manque ; le houblon se localise dans les haies alluviales ; les viornes se rencontrent dans le *Tamo-Viburnetum* (variante sèche ou fraîche).

Dans le Pays d'Auge, le houblon et la viorne lantane sont rares.

BIBLIOGRAPHIE

- ALARD, D., FRILEUX, P.N., DELELIS, A., 1991 - Les conséquences écologiques de la déprise agricole dans les bocages du nord de la France. (Pays d'Auge, Bray, Avesnois, Boulonnais)
Rapport SRETIE-MERE 89.285 Ministère de l'Environnement.

- BONNART, N., MORICE, C., DELELIS-DUSOLLIER, A., 1980. - Critères de détermination de la valeur biocénotique des haies dans la région Nord — Pas-de-Calais.
Séminaire de Phytosociologie appliquée III - Indices biologiques. Institut européen d'Ecologie, p. 217 à 236. Metz.
- DELELIS-DUSOLLIER, A., 1986 - Histoire du paysage par l'analyse de la végétation : l'exemple des haies. **Actes du Colloque "du pollen au cadastre"** Lille 1985.
N° spécial **Hommes et Terre du Nord** 1986 2-3, p. 110-115.
- DELELIS-DUSOLLIER, A., DE FOUCAULT, B., VAN HALUWYN, C., 1984 - Etude de haies et ourlets du Boulonnais. 1ère partie : exploitabilité 50 pp ; 2ème partie : rapport qualitatif 65 pp. Convention A.E.N.R.
- DOUCHET, M. et WATTEZ-FRANGER, A., 1991 - Premières observations sur la répartition des églantiers (*Rosa* div. sp.) en Picardie occidentale.
Bull. Soc. Linn. Nord Picardie, t.9, p.91-100.
- DURIN, L., GEHU, J.-M., NOIRFALISE, A. et SOUGNEZ, N., 1967 - Les hêtraies atlantiques et leur essaim climatique dans le N.O. et l'ouest de la France.
Bull. Soc. Bota. Nord Fr., t.XX, p.59-89.
- FRILEUX, P.-N., 1977 - Les groupements végétaux du Pays de Bray. Thèse, Doc. d'Etat Rouen, 209 pp. tab. h.t.
- GEHU, J.-M., 1973 - Unités taxonomiques et végétation potentielle naturelle du nord de la France. **Doc. phytosoc.** f.4, p.1-22.
- GEHU, J.-M., 1989 - Radiographie phytocoenotique et ethnoécologique du bocage européen.
Colloque européen sur le devenir des pays de bocage. Ecomusée de la région de Fourmies-Trélon, 1987, 237 p., p.5-10.
- GEHU, J.-M., DE FOUCAULT, B., DELELIS-DUSOLLIER, A., 1979. - Essai sur un schéma synsystématique des végétations arbustives préforestières de l'Europe occidentale.
Coll. Phytosoc. VIII, Lille, p. 463-479.
- ROISIN, P., 1969. - Le domaine phytogéographique atlantique de l'Europe. Ed. Duculot. Gembloux, 262 p.
- WATTEZ, J.-R., WATTEZ, A., DELELIS-DUSOLLIER, A., 1989 - Les îlots bocagers subsistant sur les plateaux du Doullennais et du Ponthieu.
Colloque européen sur le devenir des pays de bocage. Ecomusée de la région de Fourmies-Trélon 1987, 237 p., p. 118-127.
- INSTITUT FLORISTIQUE FRANCO-BELGE - Documents floristiques. Cartes n°s 665 et 723, t.V, f.1, 1989.

PREMIÈRES OBSERVATIONS SUR LA RESTAURATION
D'UNE VÉGÉTATION ORIGINALE
EN FOND DE VALLÉE INONDABLE DE L'OISE
APRÈS INTERVENTION HUMAINE

par Guillaume DECOCQ

Au cours de l'excursion de la Société Linnéenne en territoire axonien le 14 juin 1992, les participants ont pu découvrir les différents aspects de la moyenne vallée de l'Oise dans sa portion Hauteville-Sissy, avec notamment des herborisations en fond de vallée inondable qui nous ont conduits sur le site de "La Fosse aux Dames"; cette zone humide assez inhabituelle s'est révélée être d'un grand intérêt sur le plan floristique et phytosociologique, c'est pourquoi ces observations ne sont pas incluses dans le compte-rendu de la sortie, celle-ci n'ayant de toute façon révélé qu'un aspect ponctuel et limité de la richesse du site.

Mais, outre l'étude fondamentale des groupements végétaux qui sera faite ici, ce sont surtout les modifications de leur dynamisme, engendrées par d'importants remaniements anthropogènes, qui seront envisagés. Enfin, sans sortir du contexte biogéographique de cette partie de la vallée de l'Oise, nous nous intéresserons aux potentialités de la végétation en fonction du degré de l'intervention humaine et aux techniques de gestion à employer dans une perspective conservatoire.

CONTEXTE ECOLOGIQUE DE LA MOYENNE VALLEE DE L'OISE.

L'Oise est une rivière qui a taillé son cours dans les épais dépôts de craie du Crétacé supérieur (ère secondaire), formant une vallée large d'environ 1,5 km dans sa partie moyenne, et profonde d'une trentaine de mètres au-dessous du plateau de Haute-Picardie. Dans cette vallée, les eaux ont déposé, au cours de l'ère quaternaire, des alluvions fluviatiles composées en surface de limons et d'argile limoneuse (couche de 1,5 à 2,5 m d'épaisseur) et en profondeur de sables - Thanécien - et de graviers siliceux - silex du Turonien et quartzites ardennaises - ou crayeux. Le sous-sol est un substratum crayeux regroupant les craies blanches du Coniacien et les craies blanches et jaunes du Santonien.

Il y a encore quelques dizaines d'années, la vallée de l'Oise, dans sa portion Origny-Sainte-Benoîte / Mézières-sur-Oise, était le siège d'une activité traditionnelle, maintenant des paysages pittoresques qui tranchaient

radicalement avec les plaines du haut plateau picard, déjà exploité de manière intense. Trois activités majeures étaient pratiquées dans le fond de la vallée qui était alors complètement inclus dans la zone inondable :

- l'élevage extensif bovin, déterminant de vastes prairies délimitées par des haies vives d'ormes et d'aubépines, au milieu desquelles se dressaient fièrement des chênes séculaires et... des ormes !!!
- la populiculture, toutefois moins développée que durant ces dernières décennies, mais qui surtout ne donnait pas lieu au même type de paysage qu'à l'heure actuelle, le "sous-bois" étant à l'époque toujours exploité en prairie de pâturage.
- mais la principale activité - dans cette partie précise de la vallée - était sans aucun doute la culture des saules taillés en têtard, afin d'en exploiter l'osier, puisque l'artisanat majeur des villages environnants était alors la vannerie. (De quoi passionner les ethnobotanistes !)

Que reste-t-il aujourd'hui de ce paysage pastoral d'antan ? La réponse est donnée par une brève visite sur le terrain, lorsque la végétation n'est pas devenue impénétrable ! La vannerie est un artisanat désormais disparu, entraînant un abandon des saulaies; la populiculture est aussi une activité en déclin, la plupart des parcelles devenant des friches après la coupe des peupliers, rarement suivie de replantage; l'élevage a considérablement régressé également, à la suite des problèmes de surproduction; les pâtures et à fortiori les "sous-bois" des peupleraies se retrouvant envahis par les hautes herbes. Ponctuellement on assiste à une tentative de reconversion de l'espace parfois complètement aberrante : pessières, champs de maïs ou plus fréquemment creusage d'étangs pour la pêche ou la chasse, avec exploitation des granulats extraits. L'exode rural ne fait qu'accélérer le processus de dégradation de la vallée, les activités traditionnelles précédemment citées étant délaissées par les jeunes générations qui désertent les campagnes pour la ville, abandonnant derrière elles le patrimoine familial et l'héritage pastoral.

Le contexte écologique actuel de cette portion de la vallée de l'Oise est donc simple : du paysage pittoresque d'antan, il ne reste que de rares fragments de pâtures encore exploitées mais trop souvent suramendées, entraînant une eutrophisation des cours d'eau environnants, des lambeaux relictuels de saulaies et tout de même plusieurs peupleraies.

En ce qui concerne donc la végétation, on relèvera dans la zone concernée :

- * des groupements herbacés monostrates dont la nature dépend de la proximité de la nappe phréatique :
 - Prairies mesophiles de l'ARRHENATHERETALIA ELATIORIS qui peuvent revêtir plusieurs faciès selon l'usage qui en est fait; pour les prairies de fauche on pourra parler de l'ARRHENATHERION ELATIORIS (*Holcus lanatus*, *Dactylis glomerata*, *Lolium perenne*, *Phleum pratense*, *Poa trivialis*, et bien sûr *Arrhenatherum elatius* et bien d'autres...) tandis que l'on évoquera le CYNOSURION CRISTATI pour les prairies de pâturage; (*Bellis perennis*, *Ajuga reptans*, *Cynosurus cristatus*, *Cardamine pratensis*)
 - Prairies humides du BROMION RACEMOSI (*Ranunculus acris*, *Rumex acetosa*, *Dipsacus sylvestris*, *Achillea millefolium*, *Filipendula ulmaria*, *Agrostis canina*, *Potentilla erecta*, *Bromus racemosus*, *Scutellaria galericulata*...)
 - et à un moindre degré des fragments de roselières hygromorphes du PHRAGMITION (*Pragmites australis*, *Lycopus europaeus*, *Mentha aquatica*, *Typha latifolia*, *Phalaris arundinacea*...)

- * des groupements ligneux ou herbacés pluristrates, liés étroitement à l'activité humaine, au degré d'hygrophilie et à l'influence forestière.
 - Peupleraies artificielles sous lesquelles se développe une mégaphorbiaie des plus banales.
 - Saulaies artificielles en très forte régression avec la disparition de la vannerie.
 - Bosquets et grandes haies mixtes à rattacher au CORYLO-POPULION (*Crataegus laevigata*, *Prunus spinosa*, *Corylus avellanea*, *Rosa canina*, *Alliaria petiolata*, *Galium aparine*...)
 - Encore une fois à un degré moindre, des reliquats de forêts ripariennes à rattacher tantôt à l'ALNO-PADION, tantôt au SALICION ALBAE (*Fraxinus excelsior*, *Salix alba*, *Populus s.p.*, *Alnus glutinosa*, *Salix cinerea*, *Salix viminalis*, *Viburnum opulus*...)
- * Dans un souci d'exhaustivité, citons deux "anomalies" que l'on peut rencontrer :
 - de petites parcelles transformées en pessières à *Picea abies* qui trouvent sur ce type de sol un médiocre développement;
 - d'anciennes prairies, labourées pour donner de maigres champs de maïs, (mutation essentiellement due à la régression de l'élevage laitier).
- * Enfin d'autres formations, si peu représentées, sont négligées ici, comme la végétation des bords de chemins - très souvent nitrophile - la végétation hygrophile des mares et des fossés, etc...

LE SITE DE "LA FOSSE AUX DAMES".

Au début du siècle dernier, le lieu-dit "La Fosse aux Dames" était occupé par des prairies inondables parcourues par des troupeaux d'ovins et de bovins; limité à l'ouest par le contrefossé du canal de la Sambre à l'Oise, celui-ci avait alors été dévié en amont du site, et grâce à des canalisations deux circuits d'eau étaient en place : l'un rejoignait la rivière Oise vers l'est, l'autre traversait les prairies vers le sud pour rejoindre le cours normal du contrefossé en aval du site. Au niveau de l'une des pâtures concernées, une dépression pré-existante s'est trouvée élargie et devint le siège d'une rétention d'eau; malgré la régulation du débit des eaux par un système de vannes et les fluctuations du niveau de l'Oise, une eau libre permanente s'est mise en place, donnant naissance à la "Mare de la Fosse aux Dames". A cette époque l'eau était souvent renouvelée, ce qui limitait l'envasement et la rétention des matières organiques, d'autant plus que deux sources existaient à ce niveau.

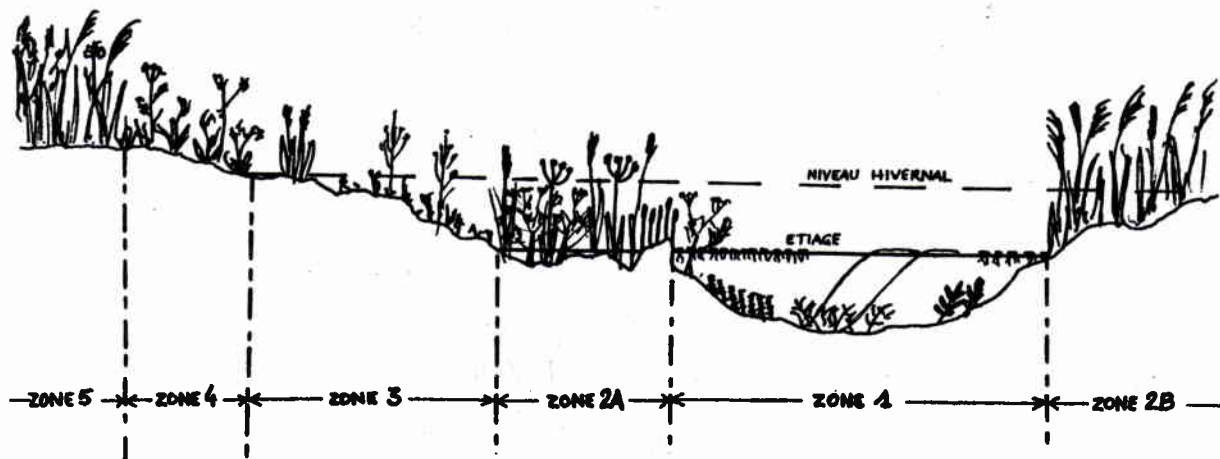
Au fur et à mesure des décennies, les canalisations, non entretenues, se sont comblées, les vannes ont disparu, et le cours normal du contrefossé a été restauré; d'autre part, la parcelle où siégeait la mare a été plantée de peupliers, ce qui a accéléré le processus de dégradation du milieu. Le terrain s'assécha progressivement, faisant disparaître la mare - il ne restait plus que deux vasières au niveau des sources presque tarées - et se recouvrit d'une épaisse couche d'humus issue de la décomposition des feuilles de peupliers, ce qui contribuait à l'eutrophisation du milieu.

Ce n'est que depuis 25 ans environ que l'homme exerce une certaine pression sur le site, avec l'abattage des premiers peupliers, le fauchage des hautes herbes, l'exportation d'une partie de l'humus, et surtout le curage de la zone en dépression afin de restaurer la mare pour la chasse au gibier d'eau. Dès lors le milieu a été régulièrement entretenu, avec notamment le passage annuel depuis dix ans d'une lame de bulldozer à la périphérie de la mare en vue

d'ôter toute la couche de matières organiques et de mettre à nu le sol alluvionnaire, (le décapage ayant lieu en août-septembre); de même la prairie est fauchée et la roselière en partie faucardée. Ce sont les résultats de cette pression humaine qui vont être analysés ici.

Groupements végétaux.

Afin de parler plus concrètement et d'analyser la répartition des différents groupements végétaux en fonction du degré d'hydromorphie et de l'intensité de l'intervention humaine, nous nous appuierons sur le transect du site :



ZONE 1* - Mare permanente à végétation hydrophytique bistratée.

ZONE 2 - Groupements hélophytiques amphibies.

2A* - Ceinture à végétation clairsemée.

2B - Ceinture à végétation fermée.

ZONE 3* - Grève dénudée à végétation thérophytique pionnière.

ZONE 4* - Prairie hygrophile.

ZONE 5 - Mégaphorbiaie meso-hygrophile.

(*) = Zones de végétation issues de l'intervention humaine sur le site, selon un phénomène d'évolution régressive.

Zone 1.

Correspondant à la partie du site immergée en permanence, avec une eau libre de faible profondeur sur substrat minéral (étiage maximum : 50 cm en été), la végétation de cette zone se décompose en deux strates :

* Strate flottante du *LEMNION TRISULCAE* (Classe du *LEMNETEA MINORIS*), uniquement représentée par *Spirodela polyrhiza*.

* Strate immergée fixée du *PARVO-POTAMION* (Classe du *POTAMETEA PECTINATI*) dont l'ensemble caractéristique présent sur le site est représenté par

Ranunculus trichophyllus et *Ceratophyllum demersum*

accompagné de

Elodea canadensis

Ranunculus aquatilis

Potamogeton crispus

Chara sp.

Toutes ces espèces sont très largement représentées, mais on remarquera la prédominance saisonnière d'une espèce : floraison blanche des Renoncules au printemps, expansion estivale des herbiers à Elodée, envahissement par les Charophycées au mois d'août pour voir finalement une disparition totale de la végétation en hiver.

ZONE 2A.

Immergée l'hiver et exondée l'été, cette zone de ceinture amphibie est occupée par une végétation clairsemée à floraison estivale, dominée par les hélrophytes. Ces groupements sont à rattacher à un faciès ouvert du *PHRAGMITION* (Classe du *PHRAGMITETEA*) dont les caractéristiques sont

<i>Alisma plantago</i>	<i>Oenanthe aquatica</i>
<i>Roripa amphibia</i>	<i>Glyceria fluitans</i>
<i>Alopecurus geniculatus</i>	<i>Eleocharis palustris</i>

et les compagnes,

<i>Butomus umbellatus</i>	<i>Equisetum fluviatile</i>
<i>Juncus inflexus</i>	<i>Veronica scutellata</i>
<i>Phalaris arundinacea</i>	
<i>Polygonum amphibium ssp natans</i> (abondant en période d'inondation estivale)	

Zone 2B.

Moins fréquemment inondée que la zone précédente, cette ceinture externe présente une végétation hélrophytique très dense et fermée; il s'agit là d'un autre faciès du *PHRAGMITION*, plus pauvre sur le plan spécifique.

Caractéristiques :

<i>Phalaris arundinacea</i>	<i>Glyceria maxima</i>
<i>Galium palustre ssp elongatum</i>	<i>Rumex hydrolapathum</i>

Compagnes :

<i>Stachys palustris</i>	<i>Carex riparia</i>
<i>Lycopus europaeus</i>	<i>Lythrum salicaria</i>
<i>Mentha aquatica</i>	<i>Scutellaria galericulata</i>
<i>Lysimachia vulgaris</i>	<i>Iris pseudacorus</i>

Zone 3.

Cette zone recréée après intervention humaine (décapage du sol) correspond à une grève alluviale sur sol nitraté, périodiquement inondé; la végétation, à prédominance thérophytique, est à rattacher au *BIDENTION TRIPARTITAE* (Classe du *BIDENTETEA*) dont les caractéristiques sont :

<i>Bidens tripartita</i>	<i>Chenopodium rubrum*</i>
<i>Roripa sylvestris</i>	<i>Juncus compressus</i>
<i>Plantago major ssp intermedia</i>	<i>Polygonum amphibium ssp terrestre</i>
<i>Polygonum lapathifolium*</i>	

Compagnes :

<i>Polygonum hydropiper*</i>	<i>Polygonum persicaria*</i>
<i>Polygonum aviculare*</i>	<i>Gnaphalium uliginosum</i>
<i>Erysimum cheranthoides</i>	<i>Juncus articulatus</i>
<i>Cyperus fuscus</i>	<i>Erigeron canadensis</i>

(*) = plantes également incluses dans les groupements végétaux pionniers des cultures sarclées (Ordre du *POLYGONO-CHENOPODIETALIA* - Alliance du *CHENOPODION RUBRI*).

Zone 4.

Issue du fauchage de la mégaphorbiaie décrite plus loin, cette zone est occupée par une prairie basicline sur alluvions minérales, soumise à l'inondation hivernale. Les groupements végétaux qui la composent sont à rattacher au **BROMION RACEMOSI**.

Caractéristiques

Achillea ptarmica
Oenanthe silaifolia

Carex vulpina
Senecio aquaticus

Compagnes

Alopecurus geniculatus
Juncus effusus
Ranunculus repens
Carex hirta
Trifolium hybridum

Juncus inflexus
Lychnis flos-cuculi
Lysimachia vulgaris
Myosoton aquaticum
Myosotis scorpioides ssp *nemorosa*

Zone 5.

Partie du site exceptionnellement inondée, elle ne l'est de toute façon que brièvement, d'où un caractère plutôt mesophile de la végétation, qui ne subit pas de remaniement anthropique; très dégradée, elle revêt l'aspect d'une mégaphorbiaie incluse dans l'alliance du **FILIPENDULION ULMARIAE**, (Classe du **MOLINIO-ARRHENATHERETEA**); pour être plus précis on s'autorisera à parler du **CIRSIO OLERACEI-FILIPENDULETUM ULMARIAE** au sein duquel on retrouve

Filipendula ulmaria
Angelica sylvestris
Thalictrum flavum
Eupatorium cannabinum
Heracleum sphondylium

Cirsium oleraceum
Symphytum officinale
Epilobium hirsutum
Aster salignus
Aster novi-belgii

accompagnés de quelques nitrophiles

Galium aparine
Arctium s.p.

Cirsium arvense

et d'arbustes ou lianes

Salix cinerea
Ulmus campestris
Salix purpurea

Acer pseudoplatanus
Solanum dulcamara

Dynamisme de la végétation.

Les groupements initiaux d'hydrophytes implantés au niveau de la zone 1 sont apparus, et se maintiennent, grâce au curage de la dépression préexistante; leur survie est donc conditionnée par la conservation d'une eau libre permanente, c'est à dire présente quelle que soit la saison. La menace vient principalement de la ceinture hélophytique qui entoure cette zone, et qui montre un développement centripète avec invasion progressive et rapide par *Glyceria maxima* et *Phalaris arundinacea*, favorisant le comblement de la mare par envasement. Ainsi, l'évolution ultérieure de ces types de groupements se fait en faveur du **PHRAGMITION** parallèlement à la modification du type de milieu puisque l'on passe d'un écosystème aquatique à un écosystème amphibie par le phénomène d'atterrissement précédemment décrit. En l'absence d'intervention humaine, en l'occurrence le curage, la mare finit par disparaître pour faire place aux roselières, dans ce cas précis à la Glycériaie-Phallaridaie hygrophile.

Cette dernière ne constitue pas non plus un groupement stable, car elle a tendance à se dégrader spontanément par accumulation de matière organique :

c'est le phénomène d'eutrophisation qui favorise le développement des nitrophytes, assurant le passage à la mégaphorbiaie meso-hygrophile eutrophe. Là encore, si l'homme intervient avant cette mutation, on pourra conserver des groupements ouverts du *PHRAGMITION*, plus riches sur le plan spécifique; c'est l'opération du faucardage qui permet le maintien de cette ceinture amphibie décrite pour la zone 2A. Si l'intervention a lieu plus tard, lorsque le milieu s'est déjà considérablement dégradé par enrichissement en espèces du *FILIPENDULION*, on ne pourra plus parler de faucardage, mais tout simplement de fauchage; par ce moyen on instaurera un nouveau type de groupement : la prairie hygrophile du *BROMION RACEMOSI*. Ce n'est que par ce phénomène d'évolution régressive que l'on peut conserver la zone 4.

Si au lieu d'intervenir par faucardage - ou fauchage - sur la formation héliophytique du *PHRAGMITION*, on effectue un décapage (1) superficiel du sol, faisant disparaître provisoirement toute végétation, c'est un autre type de groupement qui colonisera la place, de nouveau vacante. En effet, puisque "tout est à refaire", ce sont des groupements pionniers qui vont s'installer sur ce milieu amphibie et eutrophe, en l'occurrence ceux du *BIDENTETEA*. Ces groupements sont particulièrement instables et contiennent de nombreuses "plantes à éclipses" (*Cyperus fuscus*, *Erysimum cheranthoides*...); si les causes de rajeunissement bloquant l'évolution progressive du milieu ne sont pas mises en oeuvre, il y a rapidement envahissement par les grands héliophytes ou par la mégaphorbiaie, en fonction du degré d'hydromorphie, avec passage ou non par le *BROMION RACEMOSI*.

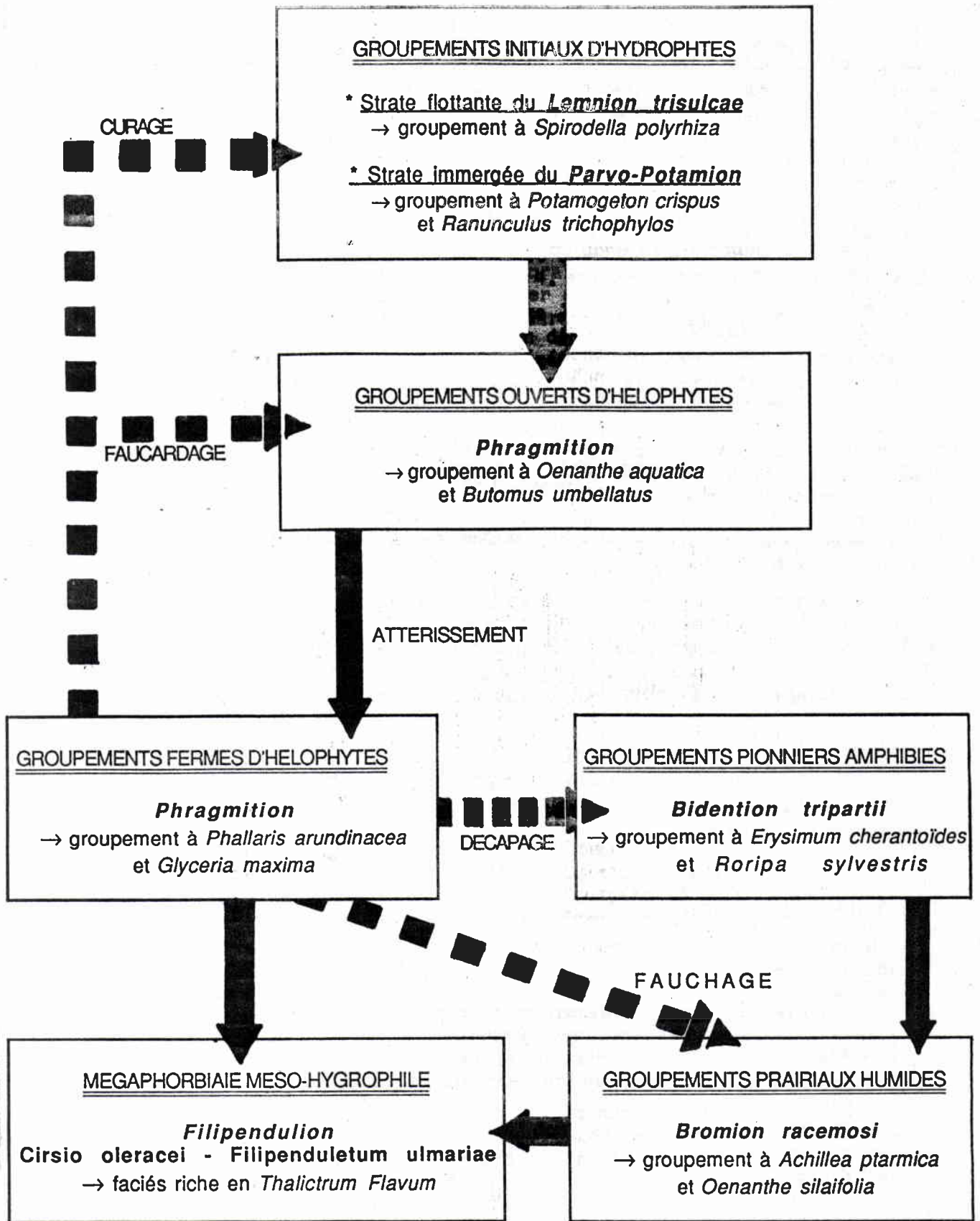
Si aucune pression humaine n'est exercée sur le site, le dynamisme de la végétation se poursuivra au-delà du stade de la mégaphorbiaie meso-hygrophile, comme en témoigne l'arrivée de ligneux (*Salix cinerea*, *Ulmus campestris*...); le boisement spontané par *Salix cinerea* et *Alnus glutinosa* assure le lent passage à l'*ALNO-PADION*. Si l'eutrophisation devient très pesante, on notera une évolution de la mégaphorbiaie vers les hautes friches nitrophiles à *Arctium nemorosum*.

Les principaux aspects phytosociologiques et dynamiques de la végétation du site de la Fosse aux Dames sont résumés dans le tableau I.

Bilan de l'intervention humaine.

Nous avons vu précédemment que le principal intérêt du site réside au niveau des zones où l'homme est intervenu, souvent de manière radicale, puisque cela a permis la réimplantation de groupements végétaux autrefois disparus; tel est le cas de la végétation occupant la mare recréée par curage et des plantes pionnières recolonisant la grève alluviale dénudée par décapage du sol. Ces deux méthodes sont assimilables à des micro-bouleversements écologiques puisqu'elles provoquent la destruction du milieu naturel pré-existant, permettant ainsi l'installation de nouvelles formations végétales, comprenant de nombreux éléments remarquables, dont une majorité de thérophytes fugaces : *Erysimum cheranthoides*, *Cyperus fuscus*, *Bidens tripartita*, ... Le faucardage des roselières et le fauchage de la prairie humide représentent des agressions plus douces vis à vis du milieu et ne permettent pas une modification profonde des groupements en place, mais simplement d'en bloquer le dynamisme d'où le maintien d'une certaine diversité spécifique et surtout la conservation de plantes caractéristiques des grandes vallées alluviales, souvent en voie de raréfaction (*Oenanthe silaifolia*, *Achillea ptarmica*, *Carex vulpina*... au niveau de la prairie; *Veronica scutellata*, plante légalement protégée en Picardie, au niveau de la glycéraie)

(1) - On parle de "décapage" plutôt que "d'étrépage", ce dernier terme étant réservé aux milieux tourbeux.



➡ EVOLUTION PROGRESSIVE

➡➡ EVOLUTION REGRESSIVE (après intervention humaine)

TABLEAU I

Au-delà du retour d'une flore originale, c'est la restauration de tout un paysage qu'il faut voir, composé d'une véritable mosaïque de biotopes; à chacun de ces derniers correspond un écosystème particulier avec une entomofaune particulièrement riche, comprenant un grand nombre de libellules, mais aussi une avifaune - la vallée de l'Oise est un important couloir migratoire - et une batrachofaune qui se sont enrichies.

Comment maintenir et améliorer les potentialités du site.

Il est clair que si le blocage du dynamisme de la végétation est levé, l'évolution ultérieure du site se fera vers un appauvrissement et une banalisation de la flore; il s'avère donc nécessaire d'y maintenir une certaine pression humaine dans un but conservatoire, le problème restant de déterminer le juste équilibre entre évolution naturelle et intervention humaine

Conservation de la mare.

Quand elle forme une ceinture entourant l'eau libre d'un étang, la roselière progresse de façon centripète, l'envahissant petit à petit : c'est le phénomène d'atterrissement. Ce dernier favorise la rétention de différents matériaux d'importation, amenés in situ par les crues successives, et donc le phénomène d'envasement qui tend à combler la dépression, compromettant le maintien d'une eau libre permanente.

Pour éviter ces deux phénomènes, deux types d'action s'imposent : le curage de la mare avec exportation des produits et le faucardage de la roselière. Etant donné que cette évolution est relativement lente (plusieurs années), le curage ne devra intervenir que lorsque sa nécessité est prouvée car le micro-traumatisme qu'il représente vis à vis du milieu naturel peut être à "double tranchant". Pour ce qui est du faucardage, une mise en oeuvre annuelle systématique semble être la bonne périodicité, en rappelant que c'est aussi le mode d'intervention permettant la conservation d'une ceinture héliophytique clairsemée au lieu d'une banale phalaridaie.

Conservation de la grève alluviale amphibie.

C'est certainement la zone la plus délicate à gérer étant donné que sa richesse floristique est due à des thérophytes, durement concurrencés par les grands hémicryptophytes vivaces de la mégaphorbiaie. Ces thérophytes ont besoin pour s'épanouir d'une place dénudée et amphibie; les méthodes d'intervention doivent donc être telles que,

- l'extension des hémicryptophytes soit limitée par destruction au moins partielle de leur appareil souterrain,
- l'épanouissement des thérophytes puisse se produire, ce qui implique un maintien des graines in situ - les graines étant tout ce qu'il reste de la plante en hiver durant - d'où une non-exportation des produits.

La méthode la plus appropriée et satisfaisant à ces deux conditions, semble être le décapage du sol alluvionneux - l'équivalent de l'étrépage tourbeux - Il reste à en déterminer la périodicité optimale (sachant que l'envahissement de la grève par la végétation est un phénomène rapide) et la date d'une telle intervention. Si l'opération de décapage est menée trop souvent, on court le risque d'un épuisement des réserves biologiques du sol, les graines n'ayant plus le temps de se régénérer, mais surtout d'une anthropisation de la végétation avec explosion des nitratophytes si l'intervention humaine se fait trop pesante. Gardons à l'esprit qu'il s'agit d'un milieu fortement eutrophe dès le départ). La périodicité souhaitable en première approche, semble être de

deux ans. La date de l'intervention doit être judicieusement choisie : à exclusion au printemps, époque de la germination (levée de dormance des graines) et de l'apparition de nombreuses plantules, mais aussi en été qui est la pleine saison de floraison, la majorité des annuelles n'ayant pas eu le temps de produire leurs graines; si l'automne paraît être une saison plus favorable, certaines plantes "tardives" sont encore en pleine floraison (*Cyperus fuscus*, *Bidens tripartita*, *Chenopodium rubrum*...); c'est donc en hiver, saison "morte", que se situe la date la plus favorable à ce type d'action, tout en tenant compte des contraintes hydrauliques puisque le site se trouve en zone inondable et que ce décapage ne peut être efficace que sur un sol exondé.

Entretien de la mégaphorbiaie et de la prairie hygrophile.

Le moyen de gestion le plus approprié pour ce type de formation végétale est le fauchage avec exportation des produits de fauche; étant une méthode beaucoup moins brutale que les autres précédemment employées, elle pourra être mise en oeuvre plus fréquemment : au moins une fois par an, mais un deuxième fauchage dans la même année donne également de très bons résultats à condition d'éviter la décomposition organique in situ.

Lutte contre les effets néfastes de l'eutrophisation.

Etant donnée la position géographique du site - en plein coeur de la vallée de l'Oise - on ne peut lutter contre son eutrophisation intense puisque le contrôle des apports de matériaux par les crues est quasi impossible, le lessivage des champs occupant les plateaux environnants par les pluies provoquant un amendement copieux des zones inondables situées en contre-bas par ruissellement. Le sol alluvionnaire de la vallée et les eaux de la rivière - a fortiori celles des mares et étangs - se retrouvent donc saturées en éléments nutritifs.

La conséquence la plus flagrante de cet enrichissement artificiel des eaux est l'apparition, dès les premiers rayons de soleil du mois de mai, d'une mousse verte de nature algale qui recouvre totalement les eaux; sa prolifération se faisant à une vitesse vertigineuse jusqu'à envahissement complet des eaux; la concurrence vis à vis des autres végétaux aquatiques est impitoyable; ceux-ci se trouvant rapidement privés d'oxygène et de lumière.

Puisque l'on ne peut empêcher cette eutrophisation de la mare, le seul moyen envisageable pour préserver la flore aquatique originale est d'enlever les algues vertes de l'eau dès leur apparition, et de les exporter. Ceci est réalisable par une méthode assez simple qui consiste à tendre un câble à la surface de l'eau, les deux extrémités étant reliées à deux véhicules se trouvant chacun sur une rive de la mare; le câble est ensuite déplacé sur toute la superficie de la mare, effectuant ainsi un "raclage" en surface : les végétaux flottants - donc les algues - sont entraînés, tandis que les végétaux enracinés sont épargnés, ou tout au plus ne subissent que des dégâts très superficiels. Les algues ainsi "récoltées" sont ensuite détruites ailleurs que sur le site par incendie.

Toutes ces méthodes de gestion et de conservation du milieu sont plus ou moins lourdes à mettre en oeuvre, mais elles représentent la seule alternative vis à vis de la dégradation inévitable de la végétation, conformément à la dynamique progressive de celle-ci sur des sols et dans des eaux eutrophes.

Conclusions.

Situé dans une portion considérablement dégradée de la moyenne vallée de l'Oise, du fait de l'abandon des méthodes d'exploitation traditionnelles et du développement exagéré de la populiculture, l'ensemble naturel de "la Fosse aux Dames" est un exemple flagrant de restauration de groupements végétaux originaux sur un assemblage de biotopes aquatiques et amphibies, suite à des interventions humaines à titre de curage, faucardage, décapage et fauchage. Les moyens mis en oeuvre ont permis, outre le retour de plantes caractéristiques des grandes vallées alluviales du nord de la France, souvent en voie de raréfaction, d'observer et d'étudier, sur une surface réduite, les liens socio-écologiques et dynamiques entre ces différents groupements. Si le premier bilan de ce phénomène d'évolution régressive est incontestablement positif, de nombreuses autres potentialités pourraient être concrétisées par une gestion plus "fine" et sélective, toute action entreprise devant l'être avec précautions, afin d'éviter la dégradation de ce milieu extrêmement fragile et déjà fortement eutrophe.

Il s'agit donc d'un site tout à fait remarquable sur le plan floristique mais également faunistique et paysager; toutefois, un autre événement pourrait venir bouleverser ce dernier dans les années à venir, avec l'arrivée des carriers qui ont acheté la quasi-totalité des terres autour de cette zone exceptionnelle, et dont les projets d'ouverture de balastières sont actuellement à l'étude. Affaire à suivre.

* * *
*

PLANTES PROTEGEES DE PICARDIE.

(Ouvrage réalisé par la Société Linnéenne Nord-Picardie)

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Plaquette de 96 pages, richement illustrée de 148 photos en couleurs, accompagnées des cartes de répartition de chaque plante en Picardie.

Les plantes, classées par milieu, font chacune l'objet d'une description et d'un commentaire.

Chaque milieu fait lui aussi l'objet d'un commentaire (description, intérêt, menaces...) illustré d'un cliché grand format caractéristique.

Cet ouvrage a été réalisé par la S.L.N.P. et financé par le MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT et par le CONSEIL REGIONAL DE PICARDIE.

Il est paradoxal de constater que c'est dans la Somme - et à Amiens - et parmi les sociétaires "Linnéens" - que cet ouvrage est accueilli avec... indifférence !

Faut-il chercher la cause dans le fait que le "Courrier Picard" n'a pas daigné consacrer une ligne à cette publication ? - alors que la presse de l'Oise, de l'Aisne et... "Rustica" (entre autres) lui ont consacré des échos flatteurs.

Vous voici désormais informés.

Pour les modalités d'envoi des publications, voir en page 3 de la couverture.

ETUDES SUR LES PLAGIOTHECIIACEES DU NORD DE LA FRANCE

l'espèce collective *Plagiothecium denticulatum* (Hedw.) B.E.

par J.-R. WATTEZ

3ème partie

Résumé : La répartition et l'écologie de *P. denticulatum* dans les départements du nord de la France a été précisée ; si cette espèce est répandue, la variété *undulatum* (= *P. ruthei*) n'a été observée que dans les milieux tourbeux.

Summary : The distribution and the ecology of *P. denticulatum* and of the variety *undulatum* (= *P. ruthei*) in the north of France have been specified.

PREAMBULE

Poursuivant l'étude des Muscinées appartenant à la famille des Plagiothéciacées récoltées dans le nord de la France depuis plus de vingt ans, j'ai rassemblé dans cette troisième partie les données bibliographiques, le résultat des prospections effectuées sur le terrain et les observations socio-écologiques réalisées en ce qui concerne une espèce "collective", en l'occurrence *Plagiothecium denticulatum* (Hedw) B.E.

CARACTERISATION DE *P. DENTICULATUM*

Les références bibliographiques sont les mêmes que pour la première et la deuxième partie de cette étude ; il s'agit de J. GILLET-LEFEBVRE (1965), de J. LEWINSKY (1974), A.J. SMITH (1980) et R. PIERROT (1982) ; en outre, M. PIERROT a eu l'obligeance comme précédemment d'étudier certains échantillons malaisés à déterminer ; je lui en exprime toute ma reconnaissance.

P. denticulatum diffère des autres espèces du genre par l'existence d'une bande décourante assez large "formant oreillette convexe, presque demi-circulaire, à cellules arrondies avec parfois quelques cellules rectangulaires courtes" indique R. PIERROT (1982).

P. denticulatum offre en général un aspect assez brillant ; les feuilles sont plutôt asymétriques et assez peu modifiées par la dessiccation ; dans l'ensemble, il s'agit d'une espèce relativement répandue.

Cependant, au sein de cette espèce collective ont été distinguées trois variétés désignées comme suit :

— *P. denticulatum* s.s. (Hedw.) B.E. : les feuilles ne sont pas ondulées ; elles sont asymétriques, aux côtés arrondis.

- *P. denticulatum* var. *undulatum* Ruthe parfois élevée au rang spécifique sous le nom de *P. Ruthei* Limp.: les feuilles sont ondulées et asymétriques avec un côté droit ; elles sont relativement grandes et davantage modifiées à la dessiccation que l'espèce type ; la bande décurrente est longue et plus large.
- *P. denticulatum* var. *obtusifolium* (Turn.) Moore, taxon montagnard ayant des feuilles ovales, symétriques, obtuses au sommet.

DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES CONCERNANT *P. DENTICULATUM*

De toutes les Plagiothéciacées existant dans le nord de la France, *P. denticulatum* est celle qui a été la plus citée dans la littérature ; toutefois, le problème se pose de savoir si les indications anciennes correspondent bien à cette espèce considérée comme subcosmopolite. Quoiqu'il en soit, les références et les pointages suivants ont pu être rassemblés.

— département du Nord

- environs d'Anor, BOULAY 1879
- Sains et Trelon, BOULAY 1880
- Emmerin et Haubourdin, BOULAY 1880
- Saint-Acaire, BOULY DE LESDAIN 1910
- butte de Montfaux, LACHMANN 1953
- T.C. en forêt de Nieppe, LACHMANN 1953
- forêt de Saint-Amand et de Raismes ; bois de Montigny, LERICQ 1965

— département du Pas-de-Calais

- A.C. dans le Boulonnais (RIGAUX 1877)
- forêt de Boulogne et de Desvres (DE LAMARLIERE 1894)
- forêt de Boulogne et bois de Clairmarais (GASILIEU 1893-1894)
- forêt de Guines, basse forêt de Desvres (ROSE 1964)
- bois de Saint-Josse, WATTEZ 1968
- Lebiez (ravin), GHESTEM et WATTEZ (1968)

— département de la Somme

- bois de Doudelainville, de VICQ et WIGNIER 1877
- marais de Gouy près de Cambron, de VICQ et WIGNIER 1877
- forêt de Crécy, de VICQ et WIGNIER 1877
- forêt de Lucheux, GONSE 1885
- bois du Gard, près de Picquigny, GONSE 1885
- bois de Rocogne, près de Péronne, GONSE 1885
- bois de Cise, près de Ault, GONSE 1889

— département de l'Oise

- bois autour de Beauvais, Liancourt, Compiègne (GRAVES 1857)
- en forêt de Retz, JOVET 1930
- entre Enneville et Bonneuil-en-Valois, JOVET 1930

— département de l'Aisne

- forêt de Saint-Gobain-tranchées (B. VIAN 1963)

— nord de la Seine-Maritime

- bois de la Garenne près de Gournay, ETIENNE (in GENEAU DE LAMARLIERE 1894).

LOCALITES RECEMMENT OBSERVEES

La liste des observations effectuées est la suivante.

P. denticulatum s.s.**— département du Nord**

- bois du Ham à Watten
- mont Noir près de Bailleul
- bois de Flines-les-Raches ; bois de l'Offlarde à Ostricourt ; bois de Faux à Vred
- bois de Flines les Mortagne
- bois de Bonsecours

— département de l'Aisne

- marais de la Somme à Omissy
- forêt de Nouvion
- forêt d'Andigny
- bois du Grand Fay près de Guise
- en forêt de Saint-Gobain (Prémontré, Suzy)
- bois de Cessières
- marais en forêt de Retz

— nord de la Seine-maritime

- en forêt d'Eu : haute forêt ; bois de Longroy ; triage d'Eu
- forêt du grand-Marché
- basse-forêt d'Eu

— département du Pas-de-Calais

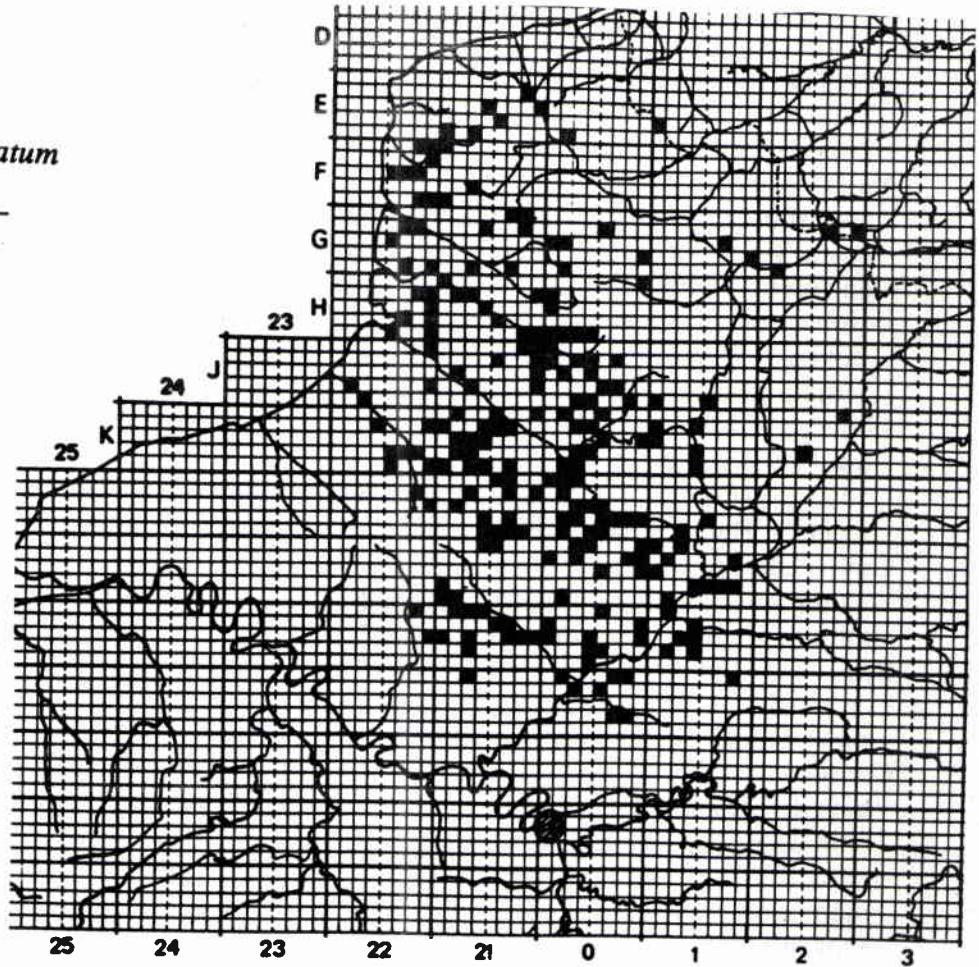
- forêt d'Hardelot ; forêt de Boulogne ; forêt de Desvres ; forêt de Tingry ; bois des fougères à Henneveux
- bois de Clerques ; bois Roblin à Escœuilles
- forêt d'Eperlecques ; forêt de Clairmarais
- forêt de Tournehem
- forêt de Montcavrel ; bois de Bernieulles ; bois de Longvilliers
- bois de Saint-Josse ; communal de Sorrus ; bois de la Commanderie à Lépine
- marais de Balançon à Airon
- bois Huré à Roussent
- bois de Fondevall près de Raye sur Authie
- bois de Sailly
- forêt de Boubers sur Canche ; bois de la Sécheresse à Bouret sur Canche
- bois de St-Michel sur Ternoise ; talus à Séricourt ; bois de Guernonval à Hestrus ; Chemin creux à Eps-Herbeval ; bois d'Erquières
- bois d'Ecoivres ; bois d'Aix-Noulette ; bois des Dames à Lapugnoy
- bois de Lugy et marais voisins ; bois de Verchin et marais voisins ; bois de Fruges ; forêt de Créquy ; Bourthes
- bois de Bouin

— département de la Somme**• au nord de ce fleuve**

- bois de Sailly-Flibeaucourt ; bois de Cantatre ; bois de Périot près de Vron ; forêt de Crécy (en plusieurs points) ; chemin à Vironchaux
- bois Cailleux à Dominois
- bois des Essarts à Rapechy ; bois d'Outrebois ; bois de Boufflers ; chemin creux à Mézerolles et Acquet
- bois du Fay à Barly ; bois de Neuville (R.P.)
- forêt de Luchaux ; bois de Robermont ; chemin à Bouquemaison ; bois de Ricquemesnil près de Hem ; chemin près de Terramesnil
- chemins à Authieux et Boisbergues

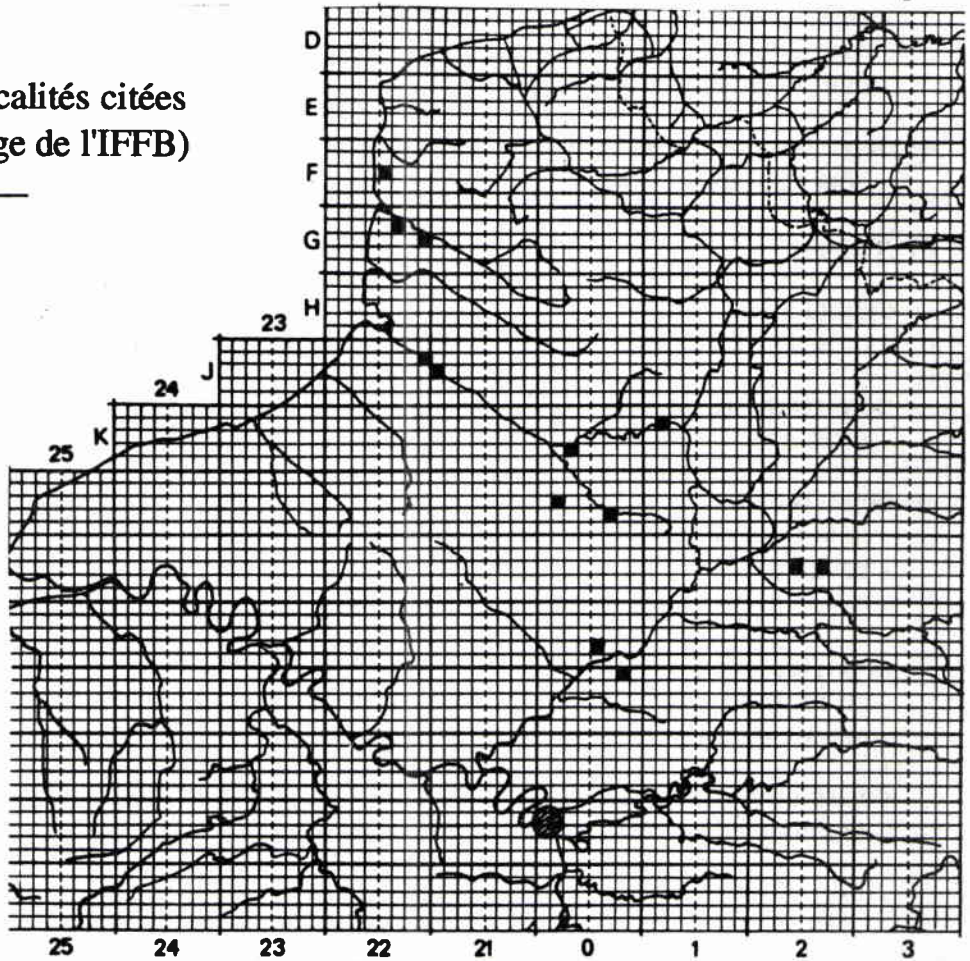
- bois de Canaples ; bois de Montrelet ; bois Fleuri à Beauval ; bois de Longuevillette
 - bois de Warnimont à Authie ; chemin creux à Vauchelles les Authie ; bois Amigard à Humbercourt (R.P.) ; bois de Marieux
 - bois de Molliens au bois ; bois de Vadencourt ; bois Falise à Hérissart ; bois de Ribeaucourt
 - bois de Flesselles ; bois de Wargnies ; bois de Parmont à Fréchencourt ; bois Madame à Lahousoye ; bois d'Escardonneuse et des Bouillères près de Lahousoye
 - bois du Fay à Acheux ; bois de Courcelles
 - bois de Ronval à Bresles ; bois d'Aveluy
 - bois de Bazentin
 - bois mont St-Quentin à Péronne
 - bois de Manancourt
 - bois de Vaux sur Somme ; bois de Suzanne
- **dans les marais tourbeux de la Somme**
à St-Christ, Bruntel, Proyard, Tronville (R.P.), Tirancourt, Crouy et Cocquerel
 - **au sud de ce fleuve**
 - bois des Bruyères à Saint-Valéry ; bois de Tronquoy à Limercourt ; bois de Rogeant à Tœuffles ; bois de Francières
 - forêt d'Arcuel ; bois proche de St-Aubin-rivière
 - bois de Guibermesnil ; bois de Bienflos ; chemin creux près d'Hornoy ; bois de Vief-Vergies à Selincourt ; bois de la Faude à Vergies ; bois de Wiry-bas ; bois de Riencourt ; bois de Cavillon ; bois proche d'Allery ; bois de Quesnoy sur Airaines
 - bois de Belloy St-Léonard
 - bois Dufour à Molliens-Dreuil ; bois de Fayel
 - bois de Saulchoy sous Poix ; bois de la Réserve à Courcelles sous Moyencourt ; bois d'Archemont à Méréaucourt ; bois d'Enfer à Belleuse
 - forêt de Creuse ; bois de Malplatel près de Namps
 - bois de Quevauvillers ; talus boisé à Picquigny
 - bois de la Ville à Saint-Aubin ; bois de Gouy-l'hôpital
 - bois l'Abbé à Villers-Bretonneux ; bois de Gentelles ; bois des Cailloux à Cappy
 - bois du Fau-Timon et bois Magneux à Boves ; marais St-Ladre à Boves
 - bois d'Hangest en Santerre
 - bois de Braches ; marais de l'Avre à Hailles et à Castel
 - bois de Wailly ; bois de Conty ; bois du Domont près d'Oresmaux ; bois de Quiry à Estrées ; marais de la Noye à Remiencourt
 - bois de Mongival ; bois d'Ainval ; bois de la Corne à Louvrechy ; bois du Foretelle à Septoutre ; bois de Saint-Martin à la Faloise
 - bois de Guerbigny ; bois de Bouillancourt ; bois de Fescamps ; marais de l'Avre à Becquigny ; marais à l'Echelle St-Aurin ; bois des glands à Cantigny ; souches dans le marais de Framicourt ; talus à Rollot ; bois de Fescamps ; bois de Tilloloy
- **département de l'Oise**
- bois près de Fontaine-Bonneleau ; bois de Moimont près Doméliers ; environs de St-André-F.^s ; bois de la Hetroye et du Ploys près d'Offoy
 - bois du Camp Jourdain près de Catheux ; bois des Gallets à Lihus ; bois près d'Hétomesnil ; vallée de Bonneuil à Fléchy
 - bois de Tartigny ; bois de la Hérelle et de la Morlière ; mont Soufflard à Broyes

P. denticulatum



Répartition des localités citées
(selon le quadrillage de l'IFFB)

P. ruthei



- bois de Mont à Nourard
- butte de Coivrel ; bois de Pronleroy ; forêt de Maignelay
- bois de Gournay à Quincampoix-Fleuzy ; bois de Varambeaumont près de St-Valéry-sur-Bresle
- massif boisé de Blacourt-Villebray ; chemins creux à Hanvoile
- mont-Ste-Helène à St-Pierre ès champs
- en forêt de Thelle ; bois de la Chambre près de Jouy ; bois de Senots ; bois de Lahoussoye
- bois de Warluis et d'Allonne ; bois du Parc à Beauvais ; bois de Crène à Lhéraule ; bois de Savignies ; bois de Soavre ; forêt de Hez
- bois près d'Hainvilliers ; bois de Ricquebourg ; bois d'Orvilliers-Sorel
- forêt de Beaulieu
- bois de l'Hôpital près de Libermont
- forêt de Beine près de Babeuf ; forêt de Carlepont ; bois de Candor ; butte de Cuy à Lassigny
- vallon des Renards au-dessus de Dreslincourt ; bois de Cuts
- mont d'Huette à Jonquières ; bois de Pieumelle et de Canly à Rémy ; bois des Sablons à Villers sur Coudun ; Mont Ganelon près de Clairoix
- en plusieurs points de la forêt de Compiègne ; bois proche de Rethondes
- massif boisé dominant Liancourt à Bailleval, Béthencourt ; bois des Côtes à Catenoy
- bois de Mogneville
- bois de Rosoy ; landes de Monceaux ; marais de Sacy
- talus à Villers St-Sépulcre
- marais de St-Vaast les Mello
- éperon boisé de Creil-St-Maximin
- en forêt d'Halatte : Aumont, Mont Alta ; bois d'Apremont
- forêt d'Ermenonville
- marais de Thiers sur Thève

— **département du Val d'Oise**

- bois de Jouy-le-Comte

P. Ruthei

— **département du Nord**

- bois de Flines les Mortagne ; forêt de Nieppe

— **département du Pas-de-Calais**

- forêt d'Hardelot (R.P.) ; vallée de la Canche à Marles ; bois de St-Josse

— **département de la Somme**

- bois Louvet à Ailly-sur-Noye (R.P.)
- vallée de l'Avre à Becquigny
- vallée de la Somme à Curlu, Blangy-Tronville, Epagnette, Cambron

— **département de l'Oise**

- en forêt d'Halatte, en contrebas du mont Pagnotte
- marais de Sacy

— **département de l'Aisne**

- marais de Cessières, en forêt de st-Gobain au-dessus de Prémontré

P. denticulatum var. *obtusifolium*

J'avais cru pouvoir rapporter à cette variété deux récoltes effectuées :

- dans le bois de Wailly (80)
- dans les marais boisés de la Somme à Falvy (80).

Monsieur PIERROT qui a examiné des échantillons n'a pas entériné cette détermination ; en effet, si l'apex de certaines feuilles est bien obtus, il ne l'est pas chez toutes les feuilles. Il n'est pas exclu cependant que cette variété de *P. denticulatum* soit rencontrée dans les régions collinéennes de la France septentrionale.

Notons que seuls deux échantillons récoltés en Belgique dans le district ardennais ont pu être rapportés à *P. denticulatum* var. *obtusifolium* (GILLET-LEFEBVRE 1965).

COMMENTAIRES ECOLOGIQUES

A] *P. denticulatum* s.s.

P. denticulatum est vraisemblablement la Plagiothéciacée la plus répandue dans la région considérée ; compte tenu de son caractère subcosmopolite, cette présence assez régulière ne surprend pas. Toutefois, *P. denticulatum* n'est pas une espèce omni présente car elle évite les substrats basiphiles et recherche les sols appauvris en sels minéraux.

L'implantation précise sur le terrain de *P. denticulatum* peut se résumer comme suit. C'est une espèce à la fois :

- corticole

on l'observe couramment à la base des troncs ainsi qu'à la partie supérieure des racines.

- terricole

P. denticulatum n'est pas rare sur les sols argileux et limoneux décalcifiés qui recouvrent le substrat crayeux ; le pH relativement bas de la collerette terreuse entourant les troncs et des petits talus forestiers lui convient parfaitement.

- humicole

on la rencontre également sur les souches en décomposition et les troncs abandonnés en voie d'humification aux côtés de *P. curvifolium* et de *P. nemorale*. Toutefois, le comportement saxicole de *P. denticulatum* n'a pu être observé dans la région faute de rochers siliceux.

"L'insertion" phytosociologique de *P. denticulatum* s'exprime le mieux dans les groupements forestiers de l'*Ilicion-Fagion* Braun-Blanquet 1967 regroupant les hêtraies subacidoclines des régions atlantiques implantées sur les sols argileux et limoneux ; c'est dans la hêtraie à *Ilex aquifolium* (*Ilici-Fagetum* DURIN, GEHU et al. 1967) que *P. denticulatum* est la plus couramment observée.

En tirant parti de l'ouvrage de BARKMAN (1969) et de la synthèse récente de VON HUBSCHMANN (1968), il est possible de préciser que *P. denticulatum* se rencontre plus particulièrement :

- en tant qu'espèce corticole dans les groupements de l'*Isothecion myosuroidis* Barkman 1958 et plus précisément dans l'*Isothecietum myosuroidis* (Allorge 1922) Herzog 1943.

- en tant qu'espèce humicole

• soit dans l'alliance du *Blepharostomion trichophylli* Stefureac 1941 qui est mal représentée dans le nord de la France

• soit dans l'alliance du *Tetraphido-Aulacomnion* (Krusenstjerna 1945) Barkman 1958

en particulier dans les deux associations suivantes :

- l'*Aulacomnietum androgynae* Krusenstjerna 1945

- l'*Orthodicrano-Plagiothecietum latebricolae* Barkman 1958

- en tant que terricole

Bien que VON HUBSCHMANN ne l'y mentionne pas, je pense que *P. denticulatum* est une compagne dans les groupements du *Dicranellion heteromallae* Philippi 1963. Comme la fructification de *P. denticulatum* est régulière, elle n'a pas fait l'objet d'observations particulières ; il va de soi que les périodes pluvieuses la favorisent.

B] *P. denticulatum* var. *undulatum*

J. GILLET-LEFEBVRE (1965) rapporte que *P. d. var. undulatum* "est considéré par divers auteurs (entre autres BARKMAN, AMANN et MEYLAN) comme caractéristique de l'aulnaie". Or, sur la quinzaine de récoltes effectuées, quatorze proviennent de sites marécageux boisés (aulnaies, saulaies, frênaies-aulnaies et groupements affines) ou bien en cours de boisement. L'opinion des auteurs précités est donc confirmée. Cette muscinée se développe sur les débris de végétaux ou sur le sommet humique d'anciens touradons (de carex ou de molinie).

Il s'agit incontestablement d'une espèce hygrophile offrant une certaine "souplesse" sur le plan ionique puisqu'on la rencontre aussi bien en milieu eutrophe qu'oligotrophe.

Remarque *P. platiphyllum* Mönk

P. platiphyllum est un taxon relativement méconnu dont les caractères distinctifs ont été bien précisés par R. PIERROT (1975). Or cette muscinée a été signalée par B. VIAN (1963) :

- en basse forêt de Coucy (02) sur les talus sableux

- en forêt de St-Gobain (02)

. d'une part "dans une aulnaie à sphaignes sur débris ligneux pourrissant dans l'eau"

. d'autre part sur chablis pourrissant au fond du saut du Boiteux

Comme B. VIAN a fourni des cartes localisant avec précision ces sites, j'ai pu me rendre en forêt de St-Gobain. *P. platiphyllum* n'y a pas été récolté ; par contre, sur les débris ligneux pourrissant dans une aulnaie à sphaignes se développaient *P. curvifolium* et *P. nemorale*. Comme je n'ai récolté *P. platiphyllum* ni en forêt de St-Gobain, ni ailleurs, il semble que cette espèce ne fasse pas partie de la bryoflore du nord de la France.

BIBLIOGRAPHIE

BARKMAN (J.J.) 1969 - Phytosociology and ecology of cryptogamic epiphytes, 628 p. + 71 tableaux

BON (M.) et BULTEL (J.) 1968 - Mousses et Hépatiques en forêt d'Eu. *Revue féd. fr. soc. S.N.*, t.8, n° 36, p.99-105.

BOULAY (Abbé N.) 1878-79-80 - Révision de la flore des départements du nord de la France, 3 fasc. 63 p., 43 p. et 60 p.

BOULY DE LESDAIN (M.) 1910 - Muscinées des environs de Dunkerque. *Mém. soc. S.N. Maths Cherbourg*, t.37, p. 277-320 (p.307).

- ELOY DE VICQ (L.) et WIGNIER Ch. 1877 - Catalogue raisonné des mousses de l'arr^t d'Abbeville. 44 p. Savy éd^r (p.37).
- GASILIEN (frère) 1894 - Promenades bryologiques aux environs de St-Omer (P.d.C^s). *Revue bryologique*, t.21, p. 71-75.
- GENEAU DE LAMARLIERE (L.) 1894 - Catalogue des Cryptogames vasculaires et des Muscinées du nord de la France. *Journal de Botanique*, t.9, p.22-23.
- GILLET-LEFEBVRE (J.) 1965 - Contribution à l'étude systématique des Plagiotheciaceées de la flore belge. *Bull. Jardin bot. Etat. Bruxelles*, t.35, p.1-62.
- GONSE (E.) 1885 - Catalogue des Muscinées de la Somme. *Mém. Soc. Linn. Nord Fr.* t.VI, 70 p.
- GONSE (E.) 1889 et 1898 - Catalogue des Muscinées de la Somme. *Mém. Soc. Linn. Nord Fr.* t.VII, p.79-87 et t.XIV, p.243-248.
- GRAVES (L.) 1857 - Catalogue des espèces vasculaires du département de l'Oise ; Bryophytes, p.157-173.
- HERZOG (Th.) 1941-42 - Moosgesellschaften des hoheren Schwarzwaldes. *Flora N.F.*, t.35, p.263-308.
- JOVET (P.) - Révision de quelques muscinées du Valois in *Revue bryologique et lichénologique* ; a. 1930, t.3, p.73 ; b. 1931, t.4, p.83
- LACHMANN (A.) 1950 - Muscinées rares ou nouvelles pour notre département. *Bull. Soc. Bota Nord Fr.*, t.III, p.69-70.
- LECOINTE (A.) 1979-81 - Intérêts phytogéographiques de la bryoflore normande ; 3 notes parues dans le *Bull. Soc. Linn. Norm.*, v.107, p.61-70 ; v.108, p.51-60 ; v.109, p.55-66.
- LEWINSKY (J.) 1974 - The family *Plagiotheciaceae* in Denmark. *Lindbergia*, t.II, p.185-217.
- PIERROT (R.B.) 1976 - Remarques sur les *Plagiothecium*. *Bull. Soc. Bota Centre-Ouest*, t.VI, N.S., p.101-104.
- PIERROT (R.B.) 1982 - Les Bryophytes du Centre-Ouest. *Bull. Soc. Bota Centre-Ouest N.S.* numéro spécial 123 p.
- RIGAUX (A.) 1877 - Catalogue des plantes vasculaires et des mousses observées dans les environs de Boulogne sur mer, 38 p.
- ROSE (F.) 1964 - Contribution pour une flore des Bryophytes du nord de la France : Pas-de-Calais, Somme et Nord. *Bull. Soc. Bota Fr.* 90e session extr., t.111, p.235-236.
- SMITH (A.J.E.) 1982 - The moss flora of Britain and Ireland. Cambridge Un. Press, p.621 et suivantes.
- VIAN (B.) 1963 - Recherches sur la végétation bryophytique en forêt de Saint-Gobain (Aisne). *Revue bryol. lichen.*, t.29, p.95-156.

VON HUBSCHMANN (A.) 1986 - Prodrömus der Moösgesellschaften Zentraleuropas. *Bryophytorum bibliotheca*, J. CRAMER, éditeur, 413 p.

WATTEZ (J.-R.) 1968 - Aperçu sur la végétation bryophytique du Montreuillois. *Bull. Soc. Bota Nord France*, t.21, f.1, p.29-48.

WATTEZ (J.-R.) 1985 - Etudes sur les Plagiotheciacées du nord de la France ; 1ère partie ; préambule ; les espèces appartenant au genre *Isopterygium*. *Bull. Soc. Linn. Nord France*, N.S., t.V, p.60-70.

WATTEZ (J.-R.) 1988 - Etudes sur les Plagiotheciacées du nord de la France ; 2e partie ; à propos de quatre espèces appartenant au genre *Plagiothecium*. *Bull. Soc. Linn. Nord-Picardie*, t.6, p.35-49.

LE COQUELICOT

ET L'HOMME DU VERMANDOIS

par Marie-Agnès VALCKE

27, rue Saint Jean n°1
80200 PERONNE

Laboratoire de Botanique
Faculté de Pharmacie
B.P.83
59006 LILLE Cedex.

Papaver rhoeas L., le Coquelicot que l'on découvre au bord de nos routes, de nos champs et jadis abondant dans les terres incultes après les combats de la grande guerre en 1916 dans notre Vermandois, naît chaque année, développe ses fleurs à pétales caducs rouges et fructifie sous forme d'une capsule garnie de nombreuses graines. En effet, cette plante herbacée messicole ravive les couleurs de notre paysage picard, quand elle n'est pas pulvérisée de produits phytosanitaires.

Il m'a paru intéressant de réaliser une monographie de cette papavéracée commune, suite à ma recherche sur l'Homme et les plantes dans la région de Bouchavesnes-Bergen (M.-A. VALCKE, 1989). J'ai, pour ce faire, effectué une enquête auprès de quelques personnes sur le domaine de Bouchavesnes-Bergen et des environs au cours des années précédentes (1990 à 1992).

Pour préciser la nature du fait ethnobotanique, je me réfère aux travaux de B. de FOUCAULT, 1987, dans lesquels il définit : "*Le propre de l'ethnobotanique est d'associer aux plantes l'Homme, d'étudier les relations entre les premières et le second*". Il propose alors de codifier ces rapports entre les plantes et l'Homme au moyen d'une formule qu'il écrit finalement : $\{\hat{\alpha}P, F\}$ où P désigne la plante initiale utilisée, le Coquelicot dans notre étude, $\hat{\alpha}$ un opérateur traduisant la relation entre l'Homme et la plante P, soit l'ensemble des transformations subies par P pour élaborer un élément final, dont F est la fonction "secondaire", par opposition à la fonction primaire F, naturelle, de la plante ou de ses organes comme respirer, photosynthétiser.

Dans une première partie, j'aborderai le Coquelicot comme une plante vivante qui est source de relations biologiques avec l'Homme, les animaux, ... Puis dans une seconde partie, je citerai quelques expressions vernaculaires.

I - LES FAITS BIOLOGIQUES

* {couleur messicole = $\hat{I}P$, raviver la nature}

Les Coquelicots, en tant que tels d'où l'opérateur \hat{I} , ravivent la nature.

"....
Loin des sentiers des bourricots,
Loin des bruits réveilleurs d'échos,
Un fouillis de coquelicots
songe et frissonne..."

Maurice Rollinat
(SEGUIN-FONTES, 1989)

* {espèce pionnière = $\hat{I}P$, fleurir les champs}

Après les combats de la grande guerre, en 1916, la terre ensanglantée a vu fleurir des milliers de Coquelicots. Ce fait m'a été relaté par un habitant de Comblès (80) dont un des oncles avait participé aux combats de cette première guerre mondiale.

* {fleur des tommies = $\hat{I}P$, symboliser}

Ce Coquelicot, cette "rose de Picardie" : "*c'est le sang des soldats tués en 1914-1918, qui sort de la terre bouleversée sous la forme d'une fleur*".

* {fleurs des tommies = $\hat{e}P$, honorer}

\hat{e} : emprunt, l'organe emprunté apparaissant en indice

En 1966, lors du 50ème anniversaire des combats de 1916, les Anglais ont jeté des Coquelicots par avion sur le bois Delville (Longueval, 80) pour commémorer leurs soldats disparus.

* {fleurs artificielles = $\hat{s}P$, honorer }

\hat{s} : stylisation

De nos jours, une certaine tradition est maintenue dans les cimetières anglais de la région entretenus par les soins de l'Imperial War Grave Commission : le 11 novembre, des fleurs de Coquelicot en papier ou en plastique ornent les stèles des tommies.

On notera la dynamique de ce fait dont la fonction F' , honorer, est invariante ; mais l'élément final $P' = \hat{\alpha}P$ a varié au cours du temps : en 1966, P' était à l'état naturel et, en 1992, P' est artificiel (B. de FOUCAULT, 1990 a).

* {badge = $\hat{s}P$, générer la communion de pensée}

Lors des cérémonies du 11 novembre, des badges représentant un Coquelicot, autrefois en papier, puis plastique sur épingle, maintenant autocollant, sont distribués, moyennant obole, aux personnes participant à cette commémoration.

* {croix = $\hat{s}P$, commémorer}

{symbole = $\hat{s}P$, représenter la grande guerre}

"Lors de la grande guerre, le Dr John Mc Crae qui exerçait au Canada, major dans un poste de secours sur l'Yser, ne fut pas sans remarquer la grande profusion des coquelicots sur le champ de bataille. Sur ce thème un poème paraît tout à fait anonymement dans le Punch du 8 décembre 1915. Bien que discret, il frappa les âmes sensibles qui s'en servirent pour symboliser le "Poppy Fund" créé dès 1916. Une américaine, miss Moyna Michael, conçut l'idée de l'utiliser chaque année pour commémorer des souvenirs. Puis lord Macauley émit le vœu de voir adopter cette fleur comme symbole du sacrifice et du souvenir. Une française, Madame Guérin, alla plus

loin dans la concrétisation et se mit à confectionner dès 1921 des coquelicots artificiels. L'année suivante, le succès la poussa à installer un atelier à Maidstone (Kent). Depuis lors, la Haig Fund, patronée par la maréchale Haig, le Royal British Legion, les associations diverses et les visiteurs jalonnent leur pèlerinage de ces coquelicots mis en croix ou en couronnes " (CARNOY et HALLADE, 1988).

Le 1er août 1992, l'Historial de la grande guerre et de ses héros a ouvert ses portes à Péronne. Cet Historial retrace l'histoire des populations entraînées dans le conflit. Le logo de ce musée et centre de recherche est représenté par le Coquelicot.



* {bouquet = Σ fleurs P, symboliser}
 Σ = structuration

En effet, le huitième anniversaire de mariage est symbolisé par un bouquet de Coquelicots.

* {jeu enfantin = \hat{D} boutons floraux non épanouis P, divertir}
 \hat{D} : destructuration, entrouvrir le calice

En août 1990, lors d'une balade avec ma filleule Elodie et mes neveux Pierre et Jean à Cartigny (80), une devinette m'a été posée : "Marraine, devine la couleur de la fleur : blanche, rose ou rouge ?" S'intéresser à la couleur de la corolle chiffonnée, amusant n'est-ce-pas !

"Elle s'habillait lentement, elle ajustait un à un ses pétales. Elle ne voulait pas sortir toute fripée comme les coquelicots. Elle ne voulait apparaître que dans le plein rayonnement de sa beauté"

A. de SAINT-EXUPERY, 1946

"Elle" désigne la rose

* {fard à joues : \hat{p} pétales P, colorer les pommettes}
 \hat{p} : froisser dans la main

Dans les années 1975, une péronnaise âgée de sept ans se fardait avec des pétales de Coquelicot : maquillage enfantin tout à fait naturel !

* {encre "rouge" = $\hat{p}\hat{e}$ _{pétales}P, permettre d'écrire}

\hat{p} : ajout d'eau, mise à ébullition et filtration

Vers les années 1930, un moislinois s'amusa à écrire avec une encre naturelle rougeâtre.

* {infusion = $\hat{p}\hat{d}\hat{e}$ _{pétales}P, soulager la toux}

\hat{p} : ajout d'eau bouillante ; \hat{d} : dessiccation

Après avoir récolté les pétales de Coquelicot, la maman d'une dame de Cléry-sur-Somme (80) les mettait à sécher dans un endroit aéré. Une fois secs, ces pétales étaient qualifiés de "morts" et permettaient la réalisation d'infusions lors des périodes hivernales.

* {glanure = \hat{e} _{pétales}P, sustanter), {glanure = \hat{e}^2 _{fleurs}P, sustanter}

Au cours d'une randonnée survie durant l'été 1991, dans la région d'Albert (80), deux personnes m'ont fait part de cette gourmandise florale appréciée.

\hat{e}^2 : on peut cueillir le pédoncule fleuri, puis après une seconde opération (puissance 2), on prélève les pétales.

* {poupée = $\hat{\Sigma}(\hat{\Sigma}\hat{e}$ _{fleur pédonculée, \hat{e} _{pédoncule})P, divertir}}

A Comblès, dans les années 1930, quelques jeunes s'amusaient à confectionner des poupées végétales. Pour cela, ils cueillaient des Coquelicots fleuris. Délicatement, ils faisaient retomber les quatre pétales le long du pédoncule floral. Dans cette corolle retournée représentant la robe de la poupée, ils piquaient une partie du pédoncule floral pour simuler les bras. Le pistil entouré des étamines nous suggérait la chevelure noire de notre figurine costumée.



Delvaux

* {poupée = $\hat{\Sigma}$ (fil, \hat{e} fleur pédonculéeP), divertir}

En 1938, une jeune péronnaise âgée de dix ans jouait avec toute une bande d'enfants à Ste Radegonde, aujourd'hui le parc du Cam durant les vacances d'été. Elle réalisait des poupées avec des Coquelicots et du fil noir à coudre :

- deux pétales opposés rabattus vers le bas et reserrés avec un bout de fil noir : jupe avec corsage, couleur noire du fil rappelant la chevelure de notre poupée,
- deux pétales opposés allongés horizontalement et reserrés avec un bout de fil : manche gigot.

* {poupée en mouvement, $\hat{\Sigma}$ (\hat{D} \hat{e} pédoncule floral, $\hat{\Sigma}$ \hat{e} fleur pédonculée)P, divertir}
danseuse

En 1975, une jeune habitante de Cléry-sur-Somme, âgée d'une dizaine d'années, réalisait des poupées en mouvement. Pourquoi en mouvement ? Parce qu'elle divisait le pédoncule floral en deux brins (d'où \hat{D}), qu'elle piquait de chaque côté de la corolle : notre poupée était devenue danseuse avec ses deux bras en l'air.

* {poupée = $\hat{\Sigma}$ (\hat{e} P ou P₁, \hat{D} \hat{e} pédonculeP, $\hat{\Sigma}$ \hat{e} fleur pédonculéeP), divertir}

$\underbrace{\hspace{2cm}}$ $\underbrace{\hspace{2cm}}$ $\underbrace{\hspace{2cm}}$
 ceinture bras corps

P₁ : herbe plate (poacée)

Cette poupée pouvait être davantage stylisée. Pour cela, on pouvait orner sa robe d'une ceinture verte en prenant un brin d'herbe ou un bout de pédoncule floral que l'on nouait à la mi-hauteur de la robe rouge qui présentait alors des pans.



Ces poupées tenaient longtemps dans un vase d'où la formule :
 * {bouquet de "poupées" = $\hat{\Sigma}^2(\text{fil}, \Sigma^{\hat{e}}\text{fleur pédonculée}P)$, orner, ravir}
 Ce bouquet confectionné de "poupées" offert à la maman la ravissait et ornait la cuisine de la maison.

J'étends mon étude à un tableau de Coquelicots, à la planche du Bleuet et du Coquelicot de l'illustrateur J.-J. GRANDVILLE.

* {tableau = $\hat{\Sigma}^{\hat{e}}P$, décorer}

* {planche 17 = $\hat{\Sigma}^{\hat{e}}D^{\hat{e}}\text{parties aériennes}P$, personnifier, orner}



BLEUET ET COQUELICOT

CONCLUSION

Ces différentes investigations sur le Coquelicot m'ont permis de découvrir des faits ethnobotaniques locaux, de les analyser et de les répertorier. Pour la plupart de ces faits vécus, ce fut assez surprenant et inattendu, notamment cette confection de poupées danseuses, cette devinette enfantine contemporaine, ... L'ethnobotanique est riche d'un passé, mais aussi d'un avenir en passant par un présent dont il faut apprécier l'importance.

D'autres faits nous sont rapportés dans les livres. J'en ai fait omission pour ne retenir que des faits enquêtés. Simplement, je citerai l'utilisation ancienne des fleurs de Coquelicot pour colorer le vin et le thé et aussi furent-elles retrouvées comme ornements funéraires dans les sépultures des anciens Egyptiens (FREITAG et SCHWÄBLE, 1970).

Mais terminons notre gentil Coq'licot par cette comptine

GENTIL COQ'LICOT.



The illustration shows a woman in a long dress standing in a garden, looking towards a fence. A bird is perched on a branch above the fence. The musical score is overlaid on the scene, with the lyrics written below the notes.

CHANT *Pas trop vite*

et J'ai descen - du dans mon jar - din. J'ai descen -

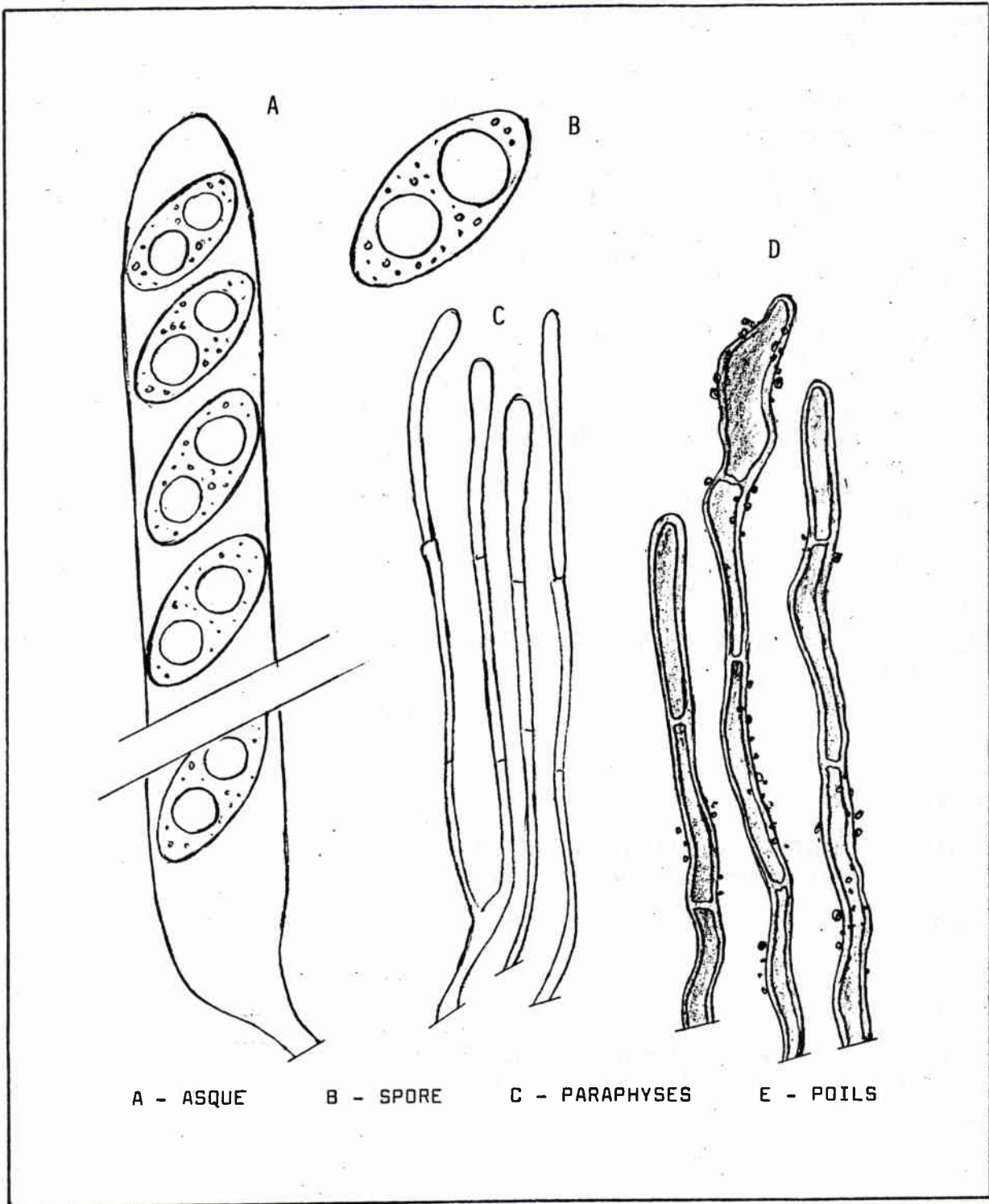
PIANO

- du dans mon jar - din Pour y cueil - lir le ro - ma - rin...

Gen - til coq'li - cot, Mesda - mes, Gen - til coq'li - cot. Nouveau.

BIBLIOGRAPHIE

- BON, M., 1985. - Lexique français-picard des noms de plantes. *Bull. Soc. Linn. N. Fr.* NS V : 71-85. Amiens.
- CARNOY, M. et HALLADE, J., 1988. - Les batailles de la Somme. 128 p. Guides Historia-Tallandier.
- FOUCAULT, B. (de), 1987. - Essai de formalisation de l'ethnobotanique. *Journ. d'Agric. Trad. et de Bota. appl.* 34 : 31-45. Paris.
- FOUCAULT, B. (de), 1990a. - Ethnobotanique et invariance. *Informatore botanico italiano XXII* (1-2) : 34-41.
- FOUCAULT, B. (de), 1990b. - Notes d'ethnobotanique à propos de la seizième session de la S.B.C.O. en Haute-Savoie. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* NS 21 : 425-429.
- FOUCAULT, B. (de), 1991. - Approche sémiologique et structurale du langage des plantes. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest* NS 22 : 207-214.
- FOUCAULT, B. (de), 1992. - De l'ethnobotanique à l'ethnoscience naturelle. *Bull. Soc. Linn. N.Pic.* NS X : 15-34.
- FOUCAULT, B. (de), 1992. - Le domaine de l'ethnobotanique et ses extensions. *Bull. Soc. Bot. N. Fr.* 45 : 57-64.
- FREITAG, H. et SCHWÄBLE, F., 1970. - Fleurs des prés et des champs. 256 p. Hatier, Paris.
- GRANDVILLE, J.-J., 1990. - Les fleurs animées. 63 p. Inter-livres.
- MONVEL, M.B. (de), s.d. - Chansons de France pour les petits français. Plon-Nourrit et Cie, Paris.
- POTIN, J., LAURENT, A., MARTIN-FERRARI, D., 1992. - Peut-on vivre dans un monde sans coquelicot ? *Cà m'intéresse* 134 : 37.
- SAINT-EXUPERY, A. (de), 1946. - Le Petit Prince. 95 p. Ed. Gallimard, Paris.
- SEGUIN-FONTES, M., 1989. - L'Herbier littéraire. Société Nouvelle des Editions du Chêne.
- VALCKE, M.-A., 1989. - L'Homme et les plantes dans la région de Bouchavesnes-Bergen (département de la Somme). Thèse de Doct. en Pharmacie, 258 p., Lille.



GEOPORA SUMNERIANA

Caractères microscopiques.

Voir note ci-contre.